CE QUE CROIENT LES MENNONITES

PIERRE WIDMER



N° 2 «LES CAHIERS DE CHRIST SEUL» 02/1981

ERRATUM

Page 71, entre la dernière ligne du deuxième paragraphe et la ligne suivante, veuillez ajouter :

C'est la volonté qui est la vertu cardinale et qui

CE QUE CROIENT LES MENNONITES !

CE QUE CROIENT LES MENNONITES !

Pierre Widmer

LES CAHIERS DE CHRIST SEUL
Supplément trimestriel N° 2
Février 1981
3, Route de Grand-Charmont
25200 MONTBELIARD

SOMMAIRE

Ce que croient les Mennonites

Ce «CAHIER DE CHRIST SEUL» est le second d'une série de suppléments trimestriels à la Revue Mensuelle des Eglises Evangéliques-Mennonites de France et des Pays de langue française, consacrée à exposer les points principaux de l'histoire, de la foi, de la vie et des activités de ces Assemblées, issues du grand Mouvement Anabaptiste du XVIe siècle, dans son aspect foncièrement biblique et pacifique.

Il y sera question aussi de leurs rapports avec les autres chrétiens, les autres Eglises, en France et dans le monde. On y poursuivra une réflexion théologique abordant les divers aspects du Christianisme : doctrine, éthique, ecclésiologie, action sociale et missionnaire, c'est-à-dire la foi et la vie.

Le premier «CAHIER» avait pour titre : «QUI SONT LES MENNONITES ? D'OU VIENNENT-ILS !». Il était traduit et adapté d'un texte du Dr. John C. Wenger, Professeur au Séminaire Biblique d'Elkhart, aux U.S.A., publié par Herald Press, Scottdale et Kitchener.

Pour le second volume, il a été demandé au Rédacteur de CHRIST SEUL d'écrire un texte qui corresponde à la réalité des Eglises Mennonites de France et aux besoins du public francophone auquel il s'adresse. En effet, Pierre WIDMER connaît bien les milieux mennonites français et européens, et il entretient de nombreuses relations avec les Mennonites du monde entier. Il est donc conscient des nuances et des différences de positions dans les Eglises Mennonites aujourd'hui.

Partant des documents originels du Mouvement Anabaptiste-Mennonite, au XVIe et au XVIIe siècles, de l'histoire, et s'appuyant sur les diverses « Confessions de Foi » rédigées depuis là, particulièrement en France en 1969, il expose aussi objectivement que possible dans ce 2e cahier : « CE QUE CROIENT LES MENNONITES », s'efforçant de montrer le fond commun avec les autres chrétiens fondés sur la Parole de Dieu et de dissiper des malentendus.

Introduction

Plus de quatre siècles se sont écoulés depuis la réforme radicale anabaptiste-mennonite. Dans ces conditions, n'est-ce pas une gageure de tenter d'exposer ce que croient les mennonites ? Peut-on discerner une unité de pensée entre la première confession de foi (1527) et les formulations plus récentes ?

Il est aussi un fait certain : les assemblées mennonites d'aujourd'hui sont très différentes les unes des autres. Leur passé, leur ancienneté, la langue utilisée, les migrations, les influences reçues constituent des facteurs importants de leur diversité. Unies dans une dénomination commune, expriment-elles encore leur foi dans une même vision ?

Le mouvement anabaptiste-mennonite fut à l'origine des premières églises libres. Depuis, de nombreuses dénominations ont vu le jour. Les causes de leur existence sont diverses. Mais toutes ces églises ne constituent-elles pas un mouvement chrétien unique ? Parmi l'ensemble des églises évangéliques, y a-t-il aujourd'hui encore, une spécificité de la foi que professent les mennonites ?

Questions difficiles auxquelles le présent fascicule souhaite apporter, sinon des réponses définitives, du moins des points de repère solides et des éléments de réflexion.

Etre mennonite en cette fin de XXe siècle : survivance d'un passé révolu ? Ne serait-ce pas plutôt cette attitude de soumission à la Parole de Dieu qui, au XVIe siècle déjà, permit aux premiers anabaptistes de se dégager de leur culture ? Si leur message a été si «révolutionnaire», c'est parce qu'ils ont remis en question le legs des ancêtres, afin de laisser parler l'Esprit... Et le Saint-Esprit a pu parler à travers eux. Ne serait-ce pas cela être mennonite aujourd'hui ?

Pierre Lugbull

I

Le « Credo » ou Symbole des Apôtres

« Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, Créateur du Ciel et de la terre. Je crois en Jésus-Christ, son Fils unique, notre Sauveur. Il a été conçu du Saint-Esprit, il est né de la vierge Marie. Il a souffert sous Ponce Pilate, il a été crucifié, il est mort ; il a été enseveli, il est descendu aux enfers ; le troisième jour, il est ressuscité des morts. Il est monté aux cieux, il s'est assis à la droite de Dieu, d'où il viendra pour juger les vivants et les morts.

Je crois au Saint-Esprit, à la sainte Eglise Universelle, à la communion des saints, à la rémission des péchés, à la résurrection de la chair, à la Vie éternelle. Amen ! »

Le Credo, notre Credo

Il est reproduit ci-dessus comme on peut le trouver dans les catéchismes en usage parmi les Mennonites d'Europe depuis bien longtemps, et particulièrement dans le «Manuel d'Instruction Religieuse à l'usage des Eglises Evangéliques-Mennonites Françaises» (cf. Edition de Montbéliard, 1922), ainsi que dans la brochure : «Principes et Doctrines Mennonites» ; on peut y lire en première partie : «Le Credo, notre Credo, dans la communion de l'Eglise universelle» (1).

C'est là quelque chose de fondamental. Ce que croient les Mennonites est enraciné dans ce qu'a cru l'Eglise chrétienne de tous les temps. Leur foi n'est pas celle d'une secte moderne née quelque part en Amérique et importée dans notre pays. Elle est la foi chrétienne, biblique, évangélique. Si le Mouvement anabaptiste-mennonite est l'un des aspects de la grande Réforme du XVIe siècle et si, de ce fait, il est à classer d'une manière générale du côté du Protestantisme - par rapport au Catholicisme ou à l'Eglise Orthodoxe -, s'il a ses convictions propres, (dont il sera question plus loin), il est et demeure dans la lignée du Christianisme apostolique.

Les anabaptistes ont été longuement et cruellement persécutés à cause de leur manière de concevoir et de

---

(1) **Principes et Doctrines Mennonites**, 1955, Publications Mennonites, Montbéliard et Bruxelles, de Pierre Widmer et John Yoder, avait pour but de démontrer que le Mouvement anabaptiste-mennonite, du XVIe siècle jusqu'à nos jours, a ses racines dans la chrétienté primitive, qui a confessé la foi de l'Eglise dans ce qu'on appelle le «Symbole des Apôtres». Ce mouvement n'est donc aucunement à confondre, comme c'est trop souvent le cas de nos jours, par ignorance et regrettable confusion, avec les Mouvements religieux modernes, bien éloignés du Christianisme authentique, tels que les Témoins de Jéhovah, les Mormons ou les Moonistes ; la consonance, hélas ! joue de bien mauvais tours.

vivre la foi chrétienne, dans l'obéissance à Jésus-Christ ; cependant, ils ont constitué, dans le bouillonnement des idées et la corruption des mœurs du temps, un mouvement authentiquement biblique et pacifique, rappelant la foi et la vie des églises primitives. Il est vrai qu'il y a eu toutes sortes de mouvements religieux au XVI[e] siècle, et des «anabaptistes» qui ont déraillé quant à la foi et à la morale chrétienne, tels les révoltés de Munster. Les Mennonites d'aujourd'hui ne sont pas les descendants d'illuminés, mais de chrétiens qui ont eu le courage de souffrir et de mourir pour leur foi, fondés sur la Parole de Dieu retrouvée et sur Jésus-Christ, tel qu'il a été confessé dès le commencement par l'Eglise fidèle (2).

Je crois en Dieu, le Père tout-puissant...

C'est là le premier point de la foi chrétienne et de ce que croient les Mennonites. On trouve les éléments de cette confession de la foi, appelée aussi le «Symbole des Apôtres», dans la Première Epître de l'Apôtre Paul aux Corinthiens, chapitre 15:1ss. Or ce «**credo**» (du latin : Je crois), rédigé certainement par l'Eglise des premiers siècles, commence par l'expression de la foi en un Dieu unique, vivant et vrai (cf. 1 Thessaloniciens 1:9), créateur des cieux et de la terre.

Les Conciles de Nicée (en 325) et de Chalcédoine (380) ont donné forme à cette confession de la foi chrétienne, discutant sur certaines notions concernant les rapports du Père et du Fils, mais jamais quant à la foi en un seul Dieu qui est à l'origine de toutes choses. C'est la foi que nous professons, Mennonites du XX[e] siècle, comme tant de croyants de tous les siècles, avec les premiers mots de la Bible :

---

(2) Pour plus de détails, voir «**Principes et Doctrines Mennonites**», pp. 5-7.

« Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre » (Genèse 1:1).

Il est le Dieu tout-puissant qui se révèle à travers les Saintes Ecritures, du commencement à la fin. Il est le Dieu créateur, dont les perfections se voient à l'œil quand on les considère dans ses ouvrages (cf. Romains 1:9-10). Il est Celui qui maintient tout en ordre par sa providence et qui règne sur l'Univers (cf. Psaume 95). L'Evangile selon St. Jean dans son prologue présente aussi ce Dieu qui a créé toutes choses (Jean 1:1ss). Point n'est besoin de multiplier les références bibliques justifiant les termes du Credo quant à la foi en un Dieu créateur : elles sont en nombre considérable dans toute la Révélation (3).

Mais Dieu n'est pas seulement le Créateur de toutes choses, il est aussi, essentiellement, le Dieu Sauveur, par son Fils, Jésus-Christ. Et c'est le second point du Symbole des Apôtres, tout entier consacré à confesser le mystère du salut, accompli dans l'incarnation, la passion, la résurrection et l'ascension du Fils unique de Dieu :

Je crois en Jésus-Christ, son Fils, notre Sauveur...

Voilà ce que confessent et croient les Mennonites, avec les martyrs et les saints de tous les temps, attachés à Celui qui est venu dans le monde par la volonté du Père, afin de donner sa vie en rançon pour tous.

Selon le Doyen Emile Doumergue, dans son commentaire du Symbole des apôtres (1916), les trois articles du Credo s'enchaînaient à l'origine en une seule phrase : « Je crois en Dieu (...), et en Jésus-Christ (...) et au Saint-Esprit... »

---

(3) Nous en donnons d'autres, des plus caractéristiques, dans l'ouvrage déjà cité, pp. 7 à 9, avec des citations de Jean Cadier, R. de Pury, Karl Barth.
Pour ce dernier, lire les pages 18 à 21 de « **La Confession de Foi de l'Eglise** » (Delachaux et Niestlé, 1946), où il commente Calvin.

C'est aussi ce que nous confessons comme les trois points inséparables de notre foi. Il n'y a qu'un seul Dieu, Créateur de toutes choses par Son Fils, Jésus-Christ, par lequel Il a opéré notre salut, et qui agit par son Saint-Esprit, «l'autre Consolateur» (cf. Jean 14:16).

Jésus-Christ est au centre de la Rédemption du genre humain, et le second article du Credo développe plus longuement ce mystère de la foi que nous professons. La réalité du péché, de la perdition de l'homme, de la mort qui vient pour tous avec le jugement, n'est-ce pas le problème numéro un de l'humanité ? Comment y trouver une solution ? Comment échapper à la mort et à la condamnation éternelle ? Comment être sûr du pardon de Dieu et d'hériter la vie éternelle ?

Eh bien ! avec l'Eglise fidèle de tous les temps, nous croyons en Jésus-Christ comme seul Auteur du salut, un salut offert à tous les hommes, parfait, éternel, potentiellement valable pour chacun d'eux, à condition de le saisir par la foi : «Je crois en Jésus-Christ...». N'est-il pas remarquable que les Mennonites français, depuis le début du XXe siècle, aient donné à leur revue mensuelle, le titre symptômatique de «Christ Seul», c'est-à-dire : «Seulement Jésus-Christ» ! Et chaque mois sa couverture rappelle à ses lecteurs la parole essentielle de l'apôtre Pierre dans Actes 4:12 et le verset préféré de Menno Simons, rassembleur au XVIe siècle des communautés anabaptistes dispersées par la persécution :

«**Nul ne peut poser un autre fondement que celui qui a été posé, à savoir Jésus-Christ**» (cf. 1 Corinthiens 3:11).

Je crois en Jésus-Christ, qui est venu une première fois afin d'accomplir, une fois pour toutes, l'expiation des péchés, et qui reviendra une seconde fois «pour donner le salut à ceux qui l'attendent» (cf.

Hébreux 9:28). Dans cette attente, nous vivons le temps du Saint-Esprit, d'une vie nouvelle, régénérée par la puissance de la Parole de Dieu et par le Saint-Esprit, qui seul donne la force de «marcher en nouveauté de vie» (cf. Romains 6:4).

Je crois au Saint-Esprit...

«Dieu est Esprit» (Jean 4:24). L'Esprit, l'Esprit de Dieu, l'Esprit de Christ, l'Esprit-Saint ou Saint-Esprit, telles sont les expressions qui reviennent des centaines de fois dans l'Ecriture. Avec tous les chrétiens depuis la Pentecôte, les Mennonites croient au Saint-Esprit, qui a été donné à l'Eglise comme «le consolateur» et qui habite en chaque croyant. L'apôtre Paul va jusqu'à écrire, et à répéter :

«Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous ?... Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous et que vous avez reçu de Dieu ?... (cf. 1 Corinthiens 3:16 ; 6:19).

Oui, je crois au Saint-Esprit, à sa nature divine et à son unité avec la personne divine : Père, Fils et Saint-Esprit, comme à tout ce qu'il accomplit dans le croyant régénéré et dans l'Eglise. Je crois que cette Eglise ne peut être qu'universelle, une et sainte en Christ, son seul Chef et Sauveur, l'Eglise de Dieu, l'Eglise que Jésus-Christ a fondée et contre laquelle l'enfer même ne peut prévaloir.

Je crois, et les Mennonites croient, à la rémission des péchés par les seuls mérites de Jésus-Christ, c'est-à-dire au plein pardon de Dieu, dont le Saint-Esprit donne au croyant une pleine assurance, avec la certitude du salut et de la vie éternelle. Le Père ne nous a-t-il pas déjà donné comme garantie «les arrhes de l'Esprit» ? (cf. 2 Corinthiens 1:22 et 5:5).

Nous croyons de même, avec le Symbole des Apôtres, à la résurrection de la chair et à la vie éternelle ; par quoi nous entendons, avec l'apôtre

Paul : « Si nous croyons que Jésus est mort et qu'il est ressuscité, nous croyons aussi que, par Jésus et avec lui, Dieu ramènera ceux qui se sont endormis… » (cf. 1 Thessaloniciens 4:14). Et encore, avec Paul écrivant aux Philippiens (3:20-21) :

« Nous attendons comme Sauveur le Seigneur Jésus-Christ, qui transformera notre corps humilié, en le rendant semblable à son corps glorieux, par le pouvoir efficace qu'il a de s'assujettir toutes choses ».

Très brièvement résumé (4), en rapport avec la confession de la foi « **dans la communion de l'Eglise universelle** », voilà donc ce que croient les Mennonites. Et nous terminerons ce premier chapitre avec une Doxologie (= louange à Dieu) en usage dans beaucoup d'Eglises :

« Gloire à Dieu, notre Créateur !
« Gloire à Christ, notre Rédempteur !
« Gloire à l'Esprit, Consolateur !
« Louange et gloire au Dieu Sauveur ! »

(Chants Evangéliques,
musique de L. Bourgeois)

(4) Pour un commentaire plus détaillé, se reporter à « **Principes et Doctrines Mennonites** », pp. 14-18, ainsi qu'aux diverses Confessions de foi et Manuels d'Instruction Religieuse en usage chez les Mennonites (voir la Bibliographie).

II

Les Mennonites sont des protestants « radicaux » attachés aux grands principes de la Réforme du XVIe siècle

Dans le CAHIER N° 1, (5) il a été montré que le Mouvement anabaptiste, dans sa branche biblique et pacifique, dont les Mennonites sont les héritiers spirituels et les descendants, était l'une des tendances de la grande Réforme du XVIe siècle. Il est né à Zürich en 1525 des divergences de conception avec le Réformateur zürichois Ulrich ZWINGLI quant à l'ecclésiologie. Pour certains collègues du réformateur zürichois, la seule autorité en matière de foi est la Parole de Dieu ; l'autorité civile n'a rien à y voir.

---

(5) LES CAHIERS DE CHRIST SEUL sont un supplément trimestriel à la Revue CHRIST SEUL. Le N° 1 de Sept. 80, avait pour titre : « **Qui sont les Mennonites , D'où viennent-ils ?** »

Mais si les spécialistes de la sociologie religieuse se sont mis à parler depuis quelques décennies de Réforme «radicale», ils ne nient pas que les Anabaptistes soient une aile de la Réforme du XVIe siècle. Et il est vrai que, peut-être plus que d'autres, les Anabaptistes et les Mennonites sont attachés aux grands principes de la foi réformée (6).

Sola Scriptura (l'Ecriture seule)

Il n'est pas nécessaire de nous étendre longuement sur ce premier principe de la Réforme, universellement reconnu comme tel : la Sainte Bible, Parole de Dieu, est l'autorité souveraine en matière de foi.

Tous les ouvrages d'histoire de l'Eglise montrent l'importance de deux facteurs dans la préparation de la Réforme :

1) l'invention de l'imprimerie, par Jean Gutenberg, a permis de multiplier à l'infini la diffusion des textes, le premier livre imprimé étant la Bible ;

2) la Renaissance des Lettres et des Arts a conduit les intellectuels de l'époque à retourner aux sources. Or, du point de vue religieux, les sources du Christianisme, c'était la Bible, Ancien et Nouveau Testament. La connaissance des langues anciennes, non seulement le latin, en usage dans l'Eglise Catholique Romaine, mais aussi le grec et l'hébreu a donné accès à cette «Parole de Dieu» qu'est la Révélation Biblique.

---

(6) Lors d'un Congrès de Théologie Evangélique à Paris, en 1968, nous avons eu l'occasion de souligner que, de tous les Réformateurs, les «radicaux» ont été ceux qui ont le plus mis l'accent sur la seule et souveraine autorité de l'Ecriture Sainte en matière de foi, face aux prétentions de la Tradition, comme face à l'autorité des Pères de l'Eglise et des Réformateurs eux-mêmes. C'est pourquoi ni Menno Simons, ni Michaël Sattler, ni Pilgram Marbeck qui sont parmi les figures centrales du Mouvement anabaptiste du XVIe siècle, ne sont pour les Mennonites du XXe une autorité supérieure !

Alors, les chercheurs ont découvert que mille choses se passaient dans l'Eglise qui n'avaient pas leur origine dans la Bible, mais dans des pratiques et des conceptions païennes. La Tradition de l'Eglise avait le pas sur l'Ecriture Sainte. Tous les Réformateurs ont été unanimes à vouloir redonner à la Bible la place prépondérante et l'autorité souveraine qu'elle n'aurait jamais dû perdre dans l'Eglise. Ce principe a été formulé dans ces mots latins «sola Scriptura» = «l'Ecriture seule». Les premiers «Frères suisses», collaborateurs de Zwingli, et tous les anabaptistes-mennonites après eux, ont adhéré à ces vues.

Nous pouvons donc affirmer que la foi en l'autorité souveraine de la Bible est pour les Mennonites la règle dans l'Eglise. Pour eux, la Parole de Dieu n'est pas seulement l'autorité souveraine en matière de foi, mais aussi de vie et de conduite chrétienne ; c'est-à-dire qu'elle est la base de la dogmatique, mais aussi de l'éthique. Cela a eu et maintient pour conséquence que l'Etat, le pouvoir civil, les Autorités temporelles n'ont rien à dire en ce qui concerne la foi chrétienne et la vie intérieure de l'Eglise : l'Eglise doit être «libre», séparée de l'Etat.

Voilà ce que croient les Mennonites.

Sola Fide (la Foi seule)

Il est tout à fait élémentaire d'écrire que les Protestants croient au salut par la foi, et non par les œuvres ; c'est aussi le cas pour les Mennonites, comme l'ont proclamé également, dès le temps de la Réforme, les «Frères suisses» et tous les «anabaptistes» pacifiques, fondés sur l'Ecriture Sainte.

Mais c'était une chose toute nouvelle au XVIe siècle. Petit à petit, depuis l'époque de l'Eglise primitive, le message du salut par la foi en Jésus-Christ et en son œuvre rédemptrice, qui est le centre même de l'Evangile, la Bonne Nouvelle, avait été minimisé, pour faire place à la nécessité des

œuvres pour obtenir le salut. De plus en plus, l'Eglise avait mis l'accent sur la pratique des «sacrements», l'accomplissement d'actes de pénitence et d'actes méritoires ; de sorte que la notion du salut de Dieu qui s'acquiert par la foi en était complétement obscurcie, oubliée des prêtres, ignorée des «fidèles». D'où aussi l'odieuse pratique des indulgences, qui déclencha toute la polémique entre Luther et la Papauté.

Les Réformateurs, aussi bien les «radicaux» que Zwingle, Bucer, Capiton, Luther ou Calvin, remirent en évidence cette merveilleuse nouvelle du salut par la foi en Jésus-Christ, par la seule grâce de Dieu ! Les Mennonites après eux ont gardé fermement cette conviction de conscience, fondée sur le témoignage irrécusable de l'Ecriture Sainte : «Vous êtes sauvés par grâce, par la foi, non pas par les œuvres...» (Ephésiens 2).

Sola Gratia (la Grâce seule)

On sait que Luther a été convaincu par l'étude de l'Epître aux Romains : «Le juste vivra par la foi» (Romains 1:17, citation de Habakuk 2:4).

Le message du salut par la foi est inséparable de celui du salut par la seule grâce de Dieu, selon qu'il est écrit, dans l'Epître de l'apôtre Paul aux Ephésiens :

«... C'est par grâce que vous êtes sauvés (...). C'est en effet par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. Ce n'est point par les œuvres, afin que personne ne se glorifie...» (Eph. 2:5, 8-9).

On ne peut dire les choses plus clairement. Et la TOB, Version œcuménique de la Bible, précise en ces termes le même passage :

«... C'est par la grâce, en effet, que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi ; vous n'y êtes pour rien, c'est le don de Dieu. Cela ne vient pas des œuvres, afin que nul n'en tire orgueil» (versets 8-9).

Cette entière gratuité du salut de Dieu était une

nouveauté au temps de la Réforme. Elle est devenue le message central des Réformateurs. Les Mennonites y croient pareillement, soulignant seulement que ce salut gratuit doit se manifester obligatoirement par les «œuvres de la foi», selon Ephésiens 2:10 et Jacques 2:14-26 : «La foi sans les œuvres est morte».

Mais Dieu est le seul Auteur de notre salut. Alors, «à Lui seul la Gloire dans l'Eglise et en Jésus-Christ», comme le proclame Paul dans son Epître aux Ephésiens 3:21.

Soli Deo Gloria ! (A Dieu seul la gloire !)

Une telle attitude est la conséquence logique de la foi en un Dieu souverain, miséricordieux et compatissant, qui sauve par les seuls mérites de son Fils ses créatures repentantes. Jésus-Christ est l'unique victime expiatoire agréée par Lui pour nos péchés. Dieu est amour et ne demande que la foi du pécheur en réponse à Sa grâce, parfaitement suffisante pour le temps présent et pour l'éternité.

Voilà aussi ce que croient les Mennonites, et ils s'associent à la louange qui, depuis le commencement, monte vers Dieu du cœur et de la bouche des «rachetés de Jésus-Christ», avec le profond désir de Le glorifier aussi par leur conduite dans le monde, par une vie sanctifiée, remplie de l'Esprit pour l'obéissance de la foi. Et c'est pourquoi nous pourrions clore ce chapitre comme le précédent par une fervente doxologie.

III

L'entente fraternelle de Schleitheim Première Confession de Foi anabaptiste (1527)

Une question se pose dès l'abord : Si les Mennonites du XXe siècle se réclament fermement du Credo de l'Eglise chrétienne et des grands principes de la Réforme du XVIe siècle, le font-ils également de ce document historique ? Résume-t-il vraiment la foi des Mennonites d'aujourd'hui ? Vivent-ils encore selon les principes sur lesquels les frères réunis à Schleitheim, à la frontière germano-suisse en 1527, se sont mis d'accord en une « Entente Fraternelle » ?

Il est clair que dans l'effervescence des mouvements de réforme de l'Eglise, après les premières persécutions, les chefs de ce que l'on appelait alors « l'anabaptisme » éprouvèrent le besoin de se rencontrer et de se mettre d'accord sur les points essentiels. Il fallait à la fois réfléchir ensemble et donner une réponse commune aux accusations des adversaires. Il fallait produire une base biblique aux affirmations de leur foi, justifier par la Parole de Dieu leur position et enlever les arguments à ceux qui en faisaient des ennemis de la foi chrétienne.

Un théologien répond :

Dans un écrit tout récent, le Dr John H. Yoder (7) précise :

«Schleitheim fait charnière dans l'histoire anabaptiste ; en effet, le pacifisme du mouvement s'y consolide, en même temps que s'y affirme la définition d'un ordre ecclésial, c'est-à-dire social, capable de survivre «contre le courant», même dans l'illégalité et la clandestinité. La communauté locale est dotée de règles de fonctionnement et d'un «berger» élu dans son sein. Régionalement, l'unité des groupes et leur solidarité sont assurées par l'itinérance des chefs et par des «synodes» occasionnels. Celui de Schleitheim peut passer pour le premier de l'histoire protestante : les Eglises officielles durent attendre encore quelques années l'autorisation des magistrats pour réunir pareilles instances.

«Pendant deux décennies, encore, les questions discutées et résolues à Schleitheim furent rediscutées et précisées à plusieurs reprises, selon que les circonstances l'imposaient. Ainsi, l'expansion missionnaire amenait dans le mouvement des personnes nouvelles et de nouvelles idées ; on incorpora les survivants de la violence müntzerienne, tel Jean Hut, et le rejet du glaive dut être exprimé en d'autres termes. On baptisa les héritiers de la mystique médiévale, tel Jean Denck ; on dut alors réaffirmer et expliquer l'utilité des expressions visibles de la foi, comme le baptême, la Sainte-Cène, les réunions du culte etc... La persécution s'appesantissait : il fallut approfondir le sens de la souffrance. Devant les accusations de collusion avec la révolte de Münster, on dut réaffirmer le refus de toute violence et

---

(7) **Les origines de l'anabaptisme au sein de la Réforme du XVI[e] siècle**, introduction à la réédition d'Alfred Michiels : «**Les Anabaptistes des Vosges**», aux Editions Jean-Pierre Gyss - 1980 ; p. 19.

reformuler l'idée que le royaume de Dieu ne sera pas instauré par un soulèvement humain, mais par intervention divine.

Au delà de 1546, les confusions s'estompent. L'anabaptisme pacifique est devenu ce qu'il restera : un ensemble aux traits variés, où l'on distingue trois courants principaux :

a) les «frères suisses», répandus de Cologne à Innsbrück et à Berne, héritiers les plus proches des débuts zürichois (...) ;

b) le mouvement néerlandais, consolidé, après Münster, principalement par Menno Simons (...). Son nom servira bientôt (même dans les régions où Menno n'a jamais œuvré) pour désigner les anabaptistes pacifiques, et les distinguer des révolutionnaires (...) ;

c) le mouvement houttérien, pratiquant depuis 1528 la communauté des biens. A travers des bannissements et des problèmes variés, il trouva un équilibre sous la direction de Jacob Hutter (...)».

Il est donc clair que l'Entente Fraternelle de Schleitheim a constitué un texte de base en un temps donné, soumis à des révisions ; mais il a donné pour la suite des temps et jusqu'à nos jours son caractère au Mouvement anabaptiste-mennonite. Qu'enseignait-il donc ?

Les sept points essentiels de la Confession de Schleitheim.

1) le baptême «doit être donné à tous ceux qui ont appris la repentance et l'amendement de vie, et qui croient en vérité que leurs péchés ont été ôtés par le Christ ; à tous ceux qui veulent marcher dans la résurrection de Jésus-Christ et désirent être ensevelis avec lui dans la mort pour ressusciter avec lui ; et à tous ceux qui le désirent et nous le demandent eux-mêmes dans ce sens. Par là se trouve exclu tout baptême d'enfants (...)»

Ce point demeure, à travers les siècles, fondamental

pour les Mennonites, à cause de l'enseignement du Nouveau Testament et de la pratique qu'on y trouve, sans arguer de textes indécis ou obscurs. La prédication de la Parole, son acceptation consciente et le témoignage personnel de l'engagement à appartenir à Jésus-Christ et à servir Dieu, doivent absolument précéder le baptême.

Comme les frères de Schleitheim, « à cela nous voulons nous tenir simplement, mais fermement, et avec assurance ».

2) La discipline fraternelle « doit être employée à l'égard de tous ceux qui se sont donnés au Seigneur pour marcher d'après ses commandements ; à l'égard de tous ceux qui ont été baptisés dans l'unité du corps de Christ, qui se font appeler frères ou sœurs et qui, cependant, glissent de quelque manière et tombent dans une faute (...). Ils doivent être exhortés deux fois en secret, et la troisième fois ouvertement, repris devant toute l'assemblée selon l'ordre de Christ (Matthieu 18) (...) ».

Les Mennonites d'aujourd'hui conservent de manières diverses le principe et la pratique de cet encouragement fraternel à suivre Jésus-Christ en disciples fidèles. Certaines communautés exercent la discipline de manière plus stricte que d'autres ; mais il n'en est pas qui, sauf exception, laissent aller les choses lorsqu'un de leurs membres vit dans le péché. Cependant, il est probable que les fautifs s'excluent d'eux-mêmes s'ils refusent l'exhortation fraternelle, sans qu'on aille jusqu'à prononcer leur exclusion de l'assemblée.

3) La Sainte-Cène consiste à rompre le pain et à partager la coupe du Seigneur en mémoire de ses souffrances et de sa mort expiatoire pour nos péchés. Elle est réservée à ceux qui ont été d'abord intégrés (par le baptême) dans l'unité du corps de Christ, qui est l'Eglise de Dieu, dont Christ est la tête. C'est pourquoi ceux qui demeurent dans le mal et

pratiquent le péché, qui refusent de se repentir et de rétablir la communion avec les membres de la communauté, n'ont pas droit à participer à la table du Seigneur.

C'est encore un point que les Mennonites du XXe siècle tiennent pour essentiel. Mais la manière de célébrer la Cène du Seigneur y est variable dans sa forme et, pour ce qui est de la discipline qu'on exerce préalablement à la célébration, ils sont certainement assez loin de la pratique des frères réunis à Schleitheim. Cependant, un réel sérieux caractérise cette cérémonie.

4) La séparation d'avec le mal qui est dans le monde doit caractériser la vie et la conduite de ceux qui ont choisi d'être à Jésus-Christ. Cette non-conformité aux usages mauvais de la société ambiante doit être évidente dans la personne des disciples du Christ, même si cela leur attire des ennuis, l'inimitié et même la persécution, d'une façon ou de l'autre. Les pratiques injustes, la malhonnêteté dans les affaires, le mensonge, la violence et l'usage des armes sont à bannir de la vie et du témoignage des chrétiens.

Sur le principe général, il y a accord sans doute : les descendants des anabaptistes de Schleitheim désirent avoir une vie qui honore Dieu, une conduite pure et sainte. Mais dans une société de liberté, il en est sans doute beaucoup qui ne sont pas conscients d'être solidaires du mal qui règne dans le monde. La non-conformité au monde, la séparation du mal, le refus de la violence sont plutôt pour eux un état d'esprit à garder.

5) Les conducteurs de l'église doivent être de vrais « bergers » (« Hirt » en allemand, ce qui ne signifie en aucun cas une profession, ni une fonction ecclésiastique ou sociale, acquise par l'obtention de diplômes ou l'intervention des Autorités civiles). Le « berger » doit recevoir un bon témoignage de la part des gens extérieurs à la communauté. Sa tâche est de lire la

Parole de Dieu dans l'église, d'exhorter, d'enseigner, d'avertir, de reprendre et d'exclure, de diriger les frères et les sœurs dans la prière et dans la fraction du pain et, en toutes choses, d'avoir soin du « troupeau », corps de Christ, pour qu'il soit édifié dans la foi et perfectionné sans cesse, afin que le Nom du Seigneur soit glorifié...

Avant Schleitheim, chaque communauté locale ne semble pas avoir eu de conducteurs attitrés : on décidait des choses ensemble, après en avoir discuté librement.

L'office de « berger », c'est-à-dire de conducteur dans l'assemblée locale est ici bien décrit conformément à l'enseignement de l'apôtre Paul et de l'Evangile, où Jésus est « le bon berger qui prend soin de ses brebis ». L'apôtre Pierre écrit qu'il est « le souverain pasteur = berger ». Selon « l'Entente Fraternelle de Schleitheim », il semble y avoir « un » berger au moins dans chaque église locale et, s'il vient à être enlevé par la persécution, l'exil ou la mort, un autre doit être immédiatement élu à sa place. Les Mennonites actuels, dans notre pays, n'ont guère à redouter cette éventualité, et les « Assemblées » ont des usages divers. Mais toutes sont restées attachées au principe et à la pratique du « prédicateur », du « conducteur », du « pasteur » qui agit comme un « berger », seul ou collégialement.

6) Le pouvoir du glaive, c'est-à-dire l'exercice de la justice (8), dans le long article six de Schleitheim, est affirmé comme appartenant à l'Etat. C'est une « ordonnance de Dieu », mais « en dehors de la perfection de Christ ». Les chrétiens n'ont donc pas à l'exercer, car leur mission est autre. Le magistrat est ordonné par Dieu pour protéger le bon et punir le méchant, jusqu'à le mettre à mort. Ce n'est donc pas

(8) La notion de Magistrat était, au XVIe siècle, beaucoup plus liée à celle du Pouvoir civil qu'au simple exercice de la justice.

une attitude anti-sociale ou anarchique que celle des frères de Schleitheim. Mais pour eux, l'usage de la force est réservé à l'Autorité civile, alors que, dans l'Eglise, doit régner la «règle de Christ» (9), la discipline fraternelle, en vue de ramener à l'obéissance de la foi et à la communion avec l'église le pécheur qui s'égare.

On pose encore aujourd'hui des questions dites concrètes, en rapport avec ce sujet. Par exemple, les problèmes d'héritage, qui entraînent souvent des querelles, ou la participation du chrétien aux fonctions de magistrat (9), pour exercer la justice. Mais les frères réunis à Schleitheim ont répondu avec Jésus qu'il n'a pas à décider entre frère et frère (cf. Luc 12:14) et que lui-même a refusé d'être fait roi (cf. Jean 6:15). C'est pourquoi la majorité des Mennonites aujourd'hui s'en tiennent encore à la même façon de voir. Selon eux, le chrétien n'a pas à se prononcer dans les différends qu'ont entre eux les gens du monde : il y a pour cela des juges dans la société civile ; quant aux chrétiens, tous leurs différends sont à régler selon l'Esprit et la loi de Christ, dans le sein de la communauté (Voir aussi 1 Corinthiens 6).

7) Le serment, de même n'est pas à utiliser par les chrétiens, puisqu'en tout temps, en toute occasion, pour tout engagement, ils doivent être sincères, dire la vérité, conscients de leur faiblesse et de leur incapacité à garantir l'avenir. Dieu seul peut s'engager par serment, car Lui seul est le Vivant, tout-puissant, fidèle, et qui peut «tenir ce qu'il promet» (cf. Hébreux 6:17-18). Mais Jésus a interdit aux siens de se

---

(9) La «règle de Christ» est exposée dans Matthieu 18:15-18. Sait-on que Luther a renoncé à la mettre en pratique, faute de trouver des disciples décidés à le faire avec lui dans l'église, une église réformée avec l'accord et l'autorité du Prince, et que Bucer n'en a pas reçu l'autorisation du Magistrat, (voir la note 8) tous deux pourtant étant d'accord sur le principe biblique (cf. J.H. Yoder, note 6, p. 23, in «Les Anabaptistes des Vosges»).

montrer présomptueux au point de s'engager ainsi à l'égal de Dieu : « Ne jurez ni par le ciel, ni par la terre, ni par Jérusalem, ni par votre tête, car vous n'en pouvez faire devenir blanc ou noir un seul cheveu » (Matthieu 5:34-36).

Ainsi peut-on résumer la position de foi, fondée sur l'Ecriture, des Frères de Schleitheim dans le long article consacré au non-usage du serment parmi les croyants. Leur position sera renforcée plus tard, en ajoutant aux divers textes bibliques qu'ils donnent ce que l'apôtre Jacques écrit (5:12) :

« Avant tout, mes frères, ne jurez ni par le ciel, ni par la terre, ni par aucun autre serment. Mais que votre oui soit oui, et que votre non soit non, afin que vous ne tombiez pas sous le jugement ».

L'application stricte de cet impératif, pris à la lettre, est encore aujourd'hui pour bon nombre de Mennonites une question de conscience, et cela a valu à plus d'un des difficultés en refusant de prêter serment devant un tribunal. Mais c'est aussi l'occasion d'un témoignage personnel, et il s'agit bien en l'occurence, d'obéissance dans la foi.

Nous pouvons donc écrire que, dans son esprit, l'Entente Fraternelle de Schleitheim (1527) a encore valeur de confession de la foi pour les descendants des « anabaptistes » de ce temps-là. Il faudra voir les documents des siècles suivants pour en juger, et surtout la dernière « Confession de Foi », établie par les Anciens et Prédicateurs des Assemblées françaises en 1969 à Valdoie-Belfort.

IV

La Confession de Dortrecht (1632)

Le Catéchisme de Deux-Ponts (1711)

Les 18 articles de la Confession de Foi de Dortrecht, établie le 21 avril 1632 par les Mennonites hollandais, adoptée en Alsace le 4 février 1660 à Ohnenheim par les Anciens des Assemblées françaises, ont servi de base pendant quelque trois siècles à l'instruction religieuse des anabaptistes-mennonites d'Europe en général, à l'exception de ceux de Suisse et d'Allemagne du Sud, qui ne l'ont jamais acceptée.

Dans le MANUEL D'INSTRUCTION RELIGIEUSE à l'usage des Eglises Evangéliques-Mennonites Françaises, paru à Montbéliard en 1922, (10) elle est présentée comme la « CONFESSION DE FOI DES CHRETIENS SANS DEFENSE CONNUS SOUS LE NOM DE MENNONITES ». Il s'agit de la « Description des principaux articles de la foi que nous professons dans nos Eglises » et porte en exergue le verset dit « préféré de Menno Simons » : « **Personne ne peut poser d'autre fondement que celui qui a été posé, lequel est Jésus-Christ** » (1 Corinthiens 3:11).

Quel est l'enseignement de cette « Confession de foi », suivie du « Symbole des Apôtres » ? En voici un résumé commenté, avec les citations essentielles.

Dieu, le Créateur de toutes choses

L'article 1, appuyé sur de nombreux versets de l'Ancien et du Nouveau Testament, présente Dieu comme « le rémunérateur de ceux qui le cherchent » (Hébreux 11:6)... « Nous confessons de la bouche et nous croyons du cœur avec tous les fidèles, selon ce que dit l'Ecriture, qu'il y a un seul Dieu éternel (Deut. 6:4), tout-puissant (Gen 17:1), incompréhensible, qui

---

(10) Il est bon d'ajouter que ce « Manuel d'Instruction Religieuse », contenant le « Catéchisme par questions et réponses » (en tout 210) pour un **enseignement systématique de la vérité chrétienne** selon la **« Confession de foi de Dortrecht »**, était complété par un recueil de prières (modèles), des cantiques et, au début, par un sermon sur 1 Corinthiens 15:55-57, prononcé en 1753 dans l'Eglise d'Altona (Hambourg). Ce sermon fut plus tard remplacé par des notices historiques sur le Mouvement anabaptiste. Les Frères du Palatinat y ajoutèrent le Catéchisme en usage dans les églises de Prusse et qui, dès lors, fut connu comme « Catéchisme de Deux-Ponts » (Zweibrücken en Allemagne). Dans la dernière réédition française (Montbéliard 1922), on introduisit un « Résumé de l'Histoire des Mennonites », le tout publié par décision des « serviteurs des églises de Montbéliard et de Belfort, avec l'approbation des Frères d'Alsace-Lorraine réunis en Conférence à Colmar, le 1er novembre 1921 ».

est Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit (1 Jean 5:7) ; qu'il n'y a pas plus d'un Dieu, et qu'il n'y en a point d'autre que lui ; qu'avant lui il n'y a pas eu de Dieu, et qu'après lui il n'y en aura point. Car de lui, par lui et pour lui sont toutes choses. A lui soit louange, honneur et gloire d'éternité en éternité. Amen ».

La suite de l'article expose, d'après la Bible, l'œuvre parfaite accomplie par Dieu dans la création, y compris celle de l'homme et de la femme.

La transgression du commandement de Dieu par Adam (Article 2)

Adam et Eve ne restèrent pas dans cet état de perfection. Détournés et séduits par la ruse du serpent et par l'envie du diable, ils transgressèrent l'ordre du Seigneur, et furent désobéissants à leur Créateur (Genèse 3). Les conséquences de ce premier péché sont ensuite décrites. L'accent est mis sur Romains 5:12 et Psaume 49:8, affirmant la perdition du genre humain et son incapacité absolue à se sauver lui-même. Mais dans sa grâce, son amour et sa miséricorde, Dieu devait intervenir (Jean 3:16).

Le salut du genre humain et sa réconciliation avec Dieu (Article 3)

Dès le début de la Genèse (3:15), Dieu a promis son Fils comme le Sauveur qui viendrait, Agneau de Dieu sans tache (cf. Jean 1:29 ; 1 Pierre 1:19 ; 1 Jean 3:8). Et dès lors aussi l'homme pouvait s'approprier par la foi le salut promis. Tous les patriarches l'ont désiré, contemplé de loin par la foi et en ont attendu l'accomplissement : alors le genre humain serait relevé de sa déchéance, affranchi de ses péchés et sauvé.

La venue de notre Sauveur Jésus-Christ (Article 4)

Ce très long article, bourré de références bibliques, affirme la foi en l'incarnation du Fils de Dieu, sa divinité et son humanité, reconnaissant que c'est un

mystère inexplicable, hors l'explication qu'en donnent les évangélistes. Ses souffrances et sa mort, sa résurrection et son ascension ont pour fruit la rémission des péchés : «... ainsi il est l'auteur du salut, depuis Adam jusqu'à la fin du monde, pour chaque homme en particulier, pour ceux qui croiront en lui et qui lui obéiront».

Institution du Nouveau Testament par notre Seigneur Jésus-Christ (*Article 5*)

Cet article affirme la solennité, la pleine validité, l'immuabilité de ce Testament éternel, confirmé et scellé du sang précieux de Christ, «pour tous les hommes sans distinction, autant qu'ils obéiront et se conformeront, comme des enfants obéissants, à ce que ce Testament renferme. Il n'a exclu et privé personne de ce glorieux héritage du salut éternel, sinon ceux qui ne veulent point croire et obéir, c'est-à-dire les hommes rebelles et impénitents, qui le méprisent, qui se rendent coupables par des péchés volontaires, et qui deviennent par là indignes de la vie éternelle (Actes 13:46)».

On notera ici qu'il n'est pas question de la prédestination, ni de la doctrine de l'universalisme.

La repentance et l'amendement de la vie (*Article 6*)

Nous croyons et nous confessons que (...) la première leçon du Nouveau Testament est la repentance et l'amendement de la vie (Marc 1:15). Les hommes (...) doivent produire des fruits convenables à cette repentance, se converti et croire à l'Evangile (...). Car ni le baptême, ni la Sainte-Cène, ni la communion avec les fidèles, ni les autres cérémonies extérieures ne peuvent plaire à Dieu sans la foi, sans la régénération, sans changement et sans renouvellement de vie. (...). Par cette foi (...) nous sommes rendus participants de son Esprit et de sa nature divine (2 Pierre 1:4), étant nés de Dieu et régénérés par une

semence incorruptible (1 Pierre 1:23) ».

Cet article 6 est capital. Il décrit les exigences de Dieu avant le baptême.

Le baptême (*Article 7*)

« (...) Nous croyons et nous confessons que tous les pécheurs repentants, qui sont réconciliés avec Dieu par la foi, la nouvelle naissance et la régénération par le Saint-Esprit, dont les noms sont écrits dans les cieux, doivent être baptisés d'eau pour la rémission de leurs péchés (Actes 2:38), au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit (Matthieu 28:19). Ce baptême doit leur être conféré après qu'ils ont fait une confession de leur foi selon l'Ecriture, selon l'ordre du Christ (Marc 16:15-16), et selon la doctrine, l'exemple et l'usage des apôtres (Actes 2:41 ; 8:12,38 ; 9:18 ; 10:47-48 ; 16:33). Ils sont ainsi incorporés dans la communion des fidèles et sont tenus de faire tout ce que le Fils de Dieu a enseigné et recommandé aux siens (Col. 2:11-12 ; Rom. 6:4) ».

Tel est l'essentiel de cet article, qui met l'accent sur l'obéissance à la Parole divine avant et après le baptême, pour constituer avec les autres croyants une communauté de disciples : ce sera l'article suivant.

L'Eglise de Dieu (*Article 8*)

« Nous croyons et nous confessons qu'il y a une Eglise visible de Dieu (1 Cor. 12:13), composée de ceux qui se repentent sincèrement, qui ont une vraie foi et qui sont baptisés selon l'ordre de Dieu, qui sont unis avec Dieu dans le Ciel et qui sont incorporés sur la terre dans la communion des saints ».

Suivent de nombreux textes qui la caractérisent selon l'Ecriture Sainte. Puis vient le dernier alinéa :

« Les signes distinctifs de cette Eglise sont une doctrine et une foi conforme à l'Ecriture, une charité sincère, une vie qui abonde en fruits de l'Esprit (Galates 5:22) et une exacte observation de tout ce que

Jésus-Christ a ordonné lui-même aux siens».

On le voit, c'est la notion primordiale de l'Eglise visible, que le monde voit vivre, et non pas d'une Eglise invisible cachée dans la multitude de vrais et faux croyants. C'est une communauté de gens qui ont accepté le salut offert en Jésus-Christ pour devenir des enfants de Dieu obéissants. On pense immédiatement à ce qu'écrivent les apôtres dans Romains 1:5b ; 16:26b ; 1 Pierre 1:2b, c'est l'Eglise de «professants».

Les différents ministères dans l'Eglise (Article 9)

Ce long article concerne l'organisation nécessaire dans l'Eglise, dont le Seigneur Jésus est le Chef. Le Pasteur ou l'Evêque de nos âmes a donné l'exemple et suscité des apôtres, des prophètes, des évangélistes et d'autres frères pour être pasteurs et docteurs afin de paître le troupeau de Dieu. Il faut dans l'Eglise des conducteurs capables et consacrés, de vrais bergers, dont les caractères sont précisés d'après l'Ecriture, anciens, diacres et diaconesses, pour s'occuper de tous les besoins du troupeau local. Election et consécration par la communauté sont mentionnées.

La Sainte-Cène (Article 10)

Cet article rappelle l'institution de la Sainte-Cène d'après les récits de Matthieu 26:26-29, Marc 14:22-25 et 1 Corinthiens 11:23-26, en mémoire de Christ pour fortifier la foi par le souvenir des souffrances et de la mort du Seigneur (1 Cor. 10:16). Il met à la fois l'accent sur le sens commémoratif de cette cérémonie et sur l'amour mutuel auquel elle invite les participants, puisque c'est «une figure de la communion que nous devons avoir avec Dieu et avec nos frères».

Le lavement des pieds (Article 11)

Le Seigneur Jésus l'a établi et ordonné lui-même, lorsqu'il a lavé les pieds de ses apôtres, quoi qu'il fût

leur Seigneur et Maître (Jean 13:4-17). Il leur a donné cela en exemple, à observer comme signe de véritable humilité.

Le mariage (*Article 12*)

L'institution du mariage par Dieu, à la création, est d'abord reconnue et confessée. Puis l'enseignement du Seigneur Jésus, pour redresser les abus, et celui de Paul, pour encourager les croyants à « se marier librement, mais selon le Seigneur » constituent l'essentiel de cet article, qui explique ce que signifie « se marier selon le Seigneur », c'est-à-dire « avoir la même foi et la même doctrine avant d'être unis par le mariage ».

Rapports avec les autorités (*Article 13*)

« Nous confessons et nous croyons que les puissances ou autorités qui subsistent ont été établies de Dieu (Romains 13:1) pour punir ceux qui font le mal et pour honorer ceux qui font le bien (1 Pierre 2:13) pour gouverner et pour maintenir le bon ordre dans le pays (...) ».

De ces textes bibliques, en bonne logique, l'article tire les conclusions concernant la soumission et l'obéissance nécessaire « lorsque ce qu'ils nous commandent n'est pas contraire à la Parole ou à la volonté de Dieu », mais aussi l'honneur dû, le paiement des impôts, la pratique de bonnes œuvres, la prière en leur faveur en vue de la paix (1 Timothée 2:1), également en vue de leur récompense par Dieu... Il est remarquable de constater que les anabaptistes demandaient à Dieu de récompenser les Autorités gouvernant bien.

La vengeance (*Article 14*)

Toute vengeance, toutes représailles sont interdites au chrétien par le Sermon sur la Montagne (cf. Matthieu 5:39-44) et par Paul dans Romains 12:19 :

«Ne vous vengez point vous-mêmes, bien-aimés laissez agir la colère ; car il est écrit : A moi la vengeance, à moi la rétribution, dit le Seigneur».

Le Seigneur Jésus a ordonné aux siens de ne rendre à personne le mal pour le mal, ni injure pour injure (1 Pierre 3:9), et de remettre l'épée dans le fourreau. Il faut plutôt être prêt, pour le Nom de Jésus, à fuir et à souffrir, priant pour les ennemis, rendant le bien pour le mal, cherchant à «les convaincre par nos bienfaits». C'est là le moyen de se rendre recommandable à toute conscience d'homme devant Dieu, accomplissant la loi de Christ (Matthieu 7:12).

Cet article ne fait aucune différence entre la situation personnelle de danger et celle de citoyen dans un pays en guerre ; la conscription militaire n'est pas envisagée, avec le conflit de devoirs qu'elle entraînera inévitablement pour le chrétien : il est simplement appelé à vivre toujours en non-résistant au méchant.

Le serment (Article 15)

Ce court article confirme simplement celui de Schleitheim en s'appuyant sur le Seigneur Jésus qui a dit : «Ne jurez du tout point ; que votre parole soit oui, oui ; non, non» (Matthieu 5:34-37). Il ajoute : «Il s'en suit que tout serment, de quelque nature qu'il soit, nous est défendu (Jacques 5:12). Nous devons confirmer toutes nos promesses et tous nos engagements, toutes nos déclarations et nos témoignages par un simple oui où il faut dire oui et par non où il faut dire non» (...). Cela vaut un serment solennel (1 Corinthiens 1:17).

«En agissant ainsi, nous ne fournirons de prétexte à personne, même aux autorités, pour vouloir nous imposer un serment contre notre conscience».

Est-il besoin d'écrire que cette position de foi toute simple évoque une situation où les autorités respectent la conscience individuelle ? On dirait aujourd'hui «les droits de l'homme».

L'excommunication ou exclusion de l'Eglise (*Article 16*)

Cet article a pour objet de maintenir la pureté de l'Eglise et de ramener le pécheur qui s'égare. C'est le dernier degré de la discipline, quand le fautif a refusé de se laisser convaincre selon la règle de Christ (Matthieu 18:15-18) : alors, le pécheur doit être exclu, fût-il un « ancien », un conducteur, afin de l'amener à s'amender et de donner aux autres de la crainte (cf. 1 Corinthiens 5:5-12 ; 1 Timothée 5:20 ; 2 Corinthiens 13:10). C'est « le devoir de l'Eglise de veiller avec soin à redresser ceux qui s'écartent de la vérité (Jacques 5:19) ».

Comment on doit éviter ceux qui ont été exclus de l'Eglise (*Article 17*)

Selon la doctrine du Christ et de ses apôtres, ils doivent « être évités par tous les membres de l'Eglise sans distinction (Tite 3:10). Ceux-ci ne doivent ni manger, ni boire, ni avoir d'autre communication avec eux (1 Corinthiens 5:9, 11) ». Mais si l'exclu se trouve dans le besoin, il convient de lui venir en aide matériellement : « De plus, nous ne devons pas le regarder comme un ennemi, mais l'avertir comme un frère (2 Thessaloniciens 3:15) ».

Toute cette pédagogie de la discipline a pour but de conduire l'intéressé à la repentance, « à la réconciliation avec Dieu et avec l'Eglise, qui pourra alors le recevoir de nouveau dans son sein ».

La résurrection des morts (*Article 18*)

La doctrine exposée ici est clairement celle de la résurrection générale de tous les morts, les uns pour la vie éternelle, les autres, pour les peines éternelles (cf. Daniel 12:12 ; Job 19:26-27 ; Jean 5:18 ; Matthieu 25:31 ; 1 Corinthiens 15:51-52 ; 1 Thessaloniciens 4:13 ; 2 Corinthiens 5:10 ; Marc 9:44 et Apocalypse 14:11). Pas de trace du texte ayant trait au

«Millenium» (Apocalypse 20:6). Cela se comprend aisément de la part de gens qui ont terriblement souffert à cause des excès affreux des millénaristes et autres chiliastes de Munster.

Tel est l'essentiel de la Confession de foi de Dortrecht (1632-1660), suivie, dans le «Manuel d'Instruction», du «Symbole des Apôtres». Cette Confession de foi a généralement été à la base des catéchismes en usage dans les Assemblées mennonites.

Le Catéchisme de Deux-Ponts

On sait l'importance du Petit et du Grand Catéchisme de Luther, qui dès 1520 expliquait «Les dix Commandements», le «Credo» et le «Notre Père». Déjà en 1526, Balthasar Hubmaïer avait composé un «catéchisme» enseignant «ce que tout candidat au baptême d'eau doit savoir». C'était exposé, non comme par Luther, sous forme de «questions et réponses», mais sous la forme d'un dialogue entre Hans et Leonhard von Liechtenstein (11). Mais c'est seulement au XVII[e] siècle que les Mennonites hollandais, puis ceux d'Allemagne (Prusse), de Suisse et de France se mirent à exposer leur enseignement par un catéchisme, explication de la «Confession de Foi de Dortrecht», par questions et réponses, traduit du flamand en allemand, puis en français, et réédité en un grand nombre de lieux et

---

(11) Jean VI de Liechtenstein (Hans), 1500-1552, était le neveu de Leonhard, Seigneur de Nickolsbourg, 1482-1534, qui fut un membre fidèle de la fraternité anabaptiste de Sud-Moravie et baptisé comme tel. Il n'est pas sûr que son neveu, Hans, attaché à la Réforme protestante, et tout en ayant des sympathies pour le Mouvement anabaptiste, se soit fait baptiser du baptême de la foi. D'où l'idée de Hubmaïer, de présenter son catéchisme sous la forme d'un entretien entre l'oncle et le neveu. Pour plus de détails, voir «**Mennonite Encyclopédia**», pp. 337-338.

parfois très fréquemment, sous le nom de «Catéchisme de Deux-Ponts».

La première édition française, faite pour les réfugiés des Flandres est introuvable. La première connue date de 1771, d'après une traduction du catéchisme allemand de 1711, qui a été encore réédité à Montbéliard en 1855, 1860, 1891. Mais la langue française gagnant du terrain dans les Assemblées «de l'intérieur», les éditions françaises se succèdent à Nancy (1862), à Neufchâteau (1869), à Baccarat (1898) et finalement à Montbéliard (1922).

Voici le plan général de ce dernier Catéchisme :

Introduction (5 questions et réponses).

Première partie : **LA CREATION**

1. Comment Dieu se révèle aux hommes.

a) Dieu, le Créateur (questions 1 à 3)
b) Connaissance de Dieu par la nature (questions 4-5)
c) Connaissance de Dieu par l'Ecriture Sainte (questions 6-8)
d) Infaillibilité de l'Ecriture Sainte (questions 9-13)

II. La trinité de Dieu
Questions 14 à 21

III. Création du Monde
a) Comment tout a été créé par la Trinité (22-24)
b) Création de l'homme (25-29)
c) Les Anges (30-34)

IV. Comment Dieu entretient et gouverne toutes choses
Questions 35 à 39.

Deuxième partie : **LA CHUTE**

a) Position de l'homme avant la chute (1 à 4)
b) Désobéissance d'Adam (5 à 9)
c) Suites de la chute (10 à 15).

Troisième partie : **LA REDEMPTION**

I. La préparation du salut
a) Dieu a sauvé sa créature (questions 1 à 5)
b) La promesse à Adam et aux patriarches (6 à 9)
c) La loi, conducteur pour nous amener à Christ (10 à 24)
d) La promesse par les prophètes (25 à 28)
e) Les symboles dans la vie religieuse d'Israël (29 à 36)

II. La venue du Sauveur
a) Naissance de Jésus-Christ (37 à 41)
b) Baptême et prédication du Christ (42 à 45)
c) Les souffrances et la mort du Sauveur (46 à 54)
d) La résurrection du Seigneur (55 à 59)
e) Le triple ministère du Christ (60 à 64)
f) L'envoi du Saint-Esprit (65 à 68)
g) Le salut est pour tous les hommes (69 à 72)

III. La voie du salut
a) La foi en Jésus-Christ (73 à 77)
b) La nouvelle naissance (78 à 83)
c) La justification (84 à 89)
d) La sanctification (87 à 89)
e) L'Eglise de Dieu (90 à 94)
f) Le baptême (95 à 99)
g) La Sainte-Cène (100 à 105)

Quatrième partie : **LA VIE NOUVELLE**

I. Le chrétien dans le monde

a) La loi de l'amour (questions 1 à 3)
b) Souffrir sans défense (4 à 6)
c) Attitude vis-à-vis de l'autorité (7 à 10)
d) La vie en famille (11 à 18)
e) L'autorité de l'Eglise (19 à 22)
f) Savoir et faire le bien (23 à 27)

II. La prière

Questions 28 à 35

III. L'Espérance chrétienne

a) La mort (questions 36 à 39)
b) La résurrection (40 à 42)
c) Le jugement dernier (43 à 51).

V

Le « Nouveau Manuel d'Instruction » (1956)

La « Confession de Foi de Valdoie » (1969)

Avec la seconde moitié du XXe siècle commence pour les Mennonites français une période vraiment nouvelle de leur pensée théologique, de leurs pratiques religieuses et sociales, et de leurs relations ecclésiastiques. La première moitié a été celle d'un véritable réveil spirituel, en plusieurs vagues succes-

sives, sous diverses influences, dont les premières datent encore de la fin du XIXe siècle (12).

C'est en effet vers la fin du XIXe siècle que les communautés mennonites se sont amenuisées et ont failli disparaître. Le nombre des personnes attachées à ces groupes ruraux dispersés a diminué de moitié. Les sociologues étudient ce phénomène de leur point de vue, et il y a beaucoup à retenir dans leurs constatations. Mais il y a aussi une question de foi avant tout. Les Mennonites français ne savent plus qui ils sont, ni vraiment ce qu'ils croient et ce qui les différencie des autres confessions chrétiennes, en particulier des milieux dits «évangéliques».

N'est-ce pas du piétisme allemand et suisse qu'ils ont reçu le secours spirituel dont ils avaient besoin dans ces temps d'effritement de leur substance et de leur foi ; L'Ecole Biblique de Saint-Chrischona, près de Bâle, a formé plus ou moins presque tous leurs prédicateurs de langue allemande. Les groupes de prière dans l'Eglise Luthérienne ont trouvé dans des mennonites assoiffés de vie quelques-uns de leurs meilleurs participants. Le «Réveil» évangélique avec

---

(12) Pour ce chapitre, nous recommandons de se reporter aux ouvrages suivants : «**Recherches Historiques sur les Anabaptistes du pays de Montbéliard**» par Ch. Mathiot et R. Boigeol, Editions du Phare/Flavion (Belgique) ; particulièrement le chapitre V, pp. 160ss., qui cite abondamment «**L'Almanach Mennonite du Cinquantenaire**», paru à Montbéliard en 1951, document de première importance.
- «**Les Assemblées Anabaptistes Mennonites de France**», par Jean Séguy, Editions Mouton/Paris, 1979.
- «**Les Anabaptistes des Vosges**», réédité en 1980 aux Editions Jean-Pierre Gyss, avec des **introductions** et des **notes de Jean Séguy** et de **John H. Yoder.** En 1860, Alfred Michiels avait dépeint la vie des Anabaptistes du Salm ; les notes et les commentaires des deux savants qui ont participé à la réédition permettent de se faire une idée plus exacte de ce qu'était l'état des Assemblées mennonites françaises vers la fin du XIXe siècle et leur besoin d'un réveil.

les Eglises Baptistes, l'Armée du Salut, l'Action Biblique a marqué nombre de familles et d'Assemblées mennonites. Puis ce sera l'Institut Biblique de Nogent-sur-Marne, interdénominationnel, mais d'inspiration baptiste avec Ruben Saillens, qui prendra le relais pour la formation, au moins partielle, de bien des jeunes prédicateurs mennonites. Le Mouvement Pentecôtiste suscitera de profonds remous dans les années 30 et après.

Après tout cela et sous le coup de toutes ces influences, y a-t-il encore un «mennonitisme» vraiment rattaché au grand Mouvement anabaptiste du XVIe siècle ? A quoi bon être encore «mennonite» ? Sans compter le brassage de la jeunesse mennonite avec celle qui vient d'un peu partout dans les camps de la Ligue pour la Lecture de la Bible, et la participation des adultes aux «Conventions» de Morges, puis de Guebwiller et d'ailleurs ! Une réflexion sérieuse s'impose. Elle va s'amorcer dès après la guerre de 1939-45.

Le «Cercle d'Etude Mennonite» et le «Nouveau Manuel d'Instruction»

Dans les années 1929-34, Pierre Sommer, alors Rédacteur de CHRIST SEUL et évangéliste itinérant des Assemblées mennonites de langue française avait essayé de regrouper pendant un mois chaque hiver, quelques jeunes gens et jeunes filles pour un «cours d'instruction» plus approfondi que le «catéchisme». Une Ecole Biblique Mennonite Européenne verra le jour dans la région de Bâle en 1950 : de nombreux jeunes mennonites, ayant seulement comme base ce qui s'enseignait dans leur église locale, viendront y étudier la Bible «dans la perspective anabaptiste-mennonite».

Mais il faut bien le dire : jusqu'en 1950, la masse des jeunes catéchumènes ne sait rien d'autre que ce qu'ils ont appris, généralement par cœur, avec les 200

questions et réponses du «Catéchisme de Deux-Ponts». Connaissance superficielle, peu assimilée le plus souvent. Qu'en est-il donc de la foi «mennonite» ?

C'est alors qu'un groupe de réflexion va commencer à se réunir régulièrement à Valdoie, vite qualifié «d'intellectuel», puisqu'il réfléchit... et qu'il est composé de «gens qui ont fait des études» ! Mais plusieurs «Anciens» et «Prédicateurs» - les «serviteurs de la Parole» - s'y intéressent et y prennent part, en vue de publier un matériel d'enseignement didactique, plus semblable au matériel scolaire de l'époque, afin que les jeunes mennonites des cours de catéchisme ne se contentent plus d'apprendre par cœur, souvent sans explication, ce qu'il faut savoir pour être baptisé.

Le «Cercle d'Etude Mennonite» est aidé par des frères américains travaillant en France dans une œuvre de secours aux victimes de la guerre. Bientôt paraît «La Vision Anabaptiste» (1951), de H. S. Bender, puis les «Principes et Doctrines Mennonites» (1955) et, avec l'accord des Anciens et Prédicateurs, qui ont eu plusieurs journées d'étude en commun sur des textes parus mensuellement dans CHRIST SEUL, en 1956 paraît le «NOUVEAU MANUEL D'INSTRUCTION», qui fera date par sa présentation. La pédagogie didactique a remplacé l'enseignement par questions et réponses.

Quelle est la foi enseignée par ce «Nouveau Manuel» ?

A la vérité, ce livre de 216 pages reprend la matière enseignée par le Catéchisme de Deux-Ponts : le plan en est le même. Mais il est précédé d'un fascicule de 16 pages sous le titre :

«LA BIBLE, Parole de Dieu, Livre de la révélation divine», cinq courts chapitres explicatifs, suivis de «Questions de contrôle» et de «Devoir écrit». Ce

titre est significatif. Les Mennonites, qui ont toujours été des hommes de la Bible, tiennent à enseigner à leur jeunesse ce qu'elle est, et pourquoi elle est le fondement de leur foi (13).

Une théologie biblique

Une seconde caractéristique de cet ouvrage, ce sont les explications données : il s'agit de théologie biblique. Là où la question appelait naguère la récitation d'un ou plusieurs versets appris par cœur, il est «expliqué» que :

- C'est Dieu qui a créé toutes choses par Jésus-Christ, son Fils unique, le Verbe éternel, la Parole de Dieu, comme en témoigne l'Ecriture Sainte (autres citations bibliques) ;
- Le Saint-Esprit a eu aussi sa part dans cette œuvre de création : Genèse 1:2 et 2:7 ; Job 33:4 ; Psaumes 33:6 et 104:29-30 en sont la démonstration.
- Dieu a créé toutes choses bonnes et dans un ordre parfait. Suit une «explication», basée sur l'Ecriture, et suivie d'une longue remarque pour mettre en garde les «élèves» contre les prétentions de la science, qui avance la «théorie» de l'évolution comme une «donnée» ou un «fait» scientifique ; elle appelle à faire la différence entre les faits et les observations d'une part, et les hypothèses explicatives ou suppositions, d'autre part.

Cet exemple, pris au début du Nouveau Manuel, pp. 25-26, montre la manière d'enseigner, et l'esprit dans lequel est conduit cet enseignement. Il est caractéristique de tout l'ouvrage, et c'est ce qui lui a valu la sympathie de nombreux milieux évangéliques.

---

(13) Il est intéressant de noter que plusieurs Eglises de diverses Confessions ont utilisé ce «Nouveau Manuel d'Instruction» pour leur cours de catéchisme.

Une éthique biblique

C'est la troisième caractéristique principale de ce «Nouveau Manuel d'Instruction» : il contient une part appréciable, une trentaine de pages consacrées à la «morale», et surtout à l'éthique familiale et sociale.

- **La vie en famille** donne plus que des indications élémentaires sur :
- le mariage (pp. 89-92) ;
- les devoirs réciproques des époux (pp. 92-94) ;
- les devoirs des parents envers leurs enfants (pp. 94-96) ;
- les devoirs des enfants envers leurs parents (pp. 96-98) ;
- maîtres et serviteurs chrétiens, l'hospitalité (pp. 98-100) ;

le tout suivi d'une page et demi de questions et de devoirs écrits.

Jusque-là, pas beaucoup de problèmes pour les chrétiens d'autres Confessions : de nombreuses revues chrétiennes ont loué les Mennonites d'avoir un tel manuel d'enseignement, où ces questions étaient abordées dans une perspective vraiment biblique. Mais des réserves se sont fait jour en ce qui concerne :

- **La vie dans la société**, où apparaît nettement le «particularisme» mennonite, avec son éthique d'amour et de non-résistance, son isolationnisme et sa «non-conformité» au monde (14).

---

(14) Cette non-conformité au monde n'est pas seulement une théorie : elle est une réalité poussée à l'extrême dans les Assemblées amishs d'Amérique ou dans les Communautés houttériennes. L'anachronisme vestimentaire des Mennonites montbéliardais, encore au début du XXe siècle, n'en était qu'un aspect, bien abandonné aujourd'hui, pour passer souvent à un autre extrême. Mais ce qui choque le plus les autres chrétiens, c'est généralement le refus par les Mennonites de prendre part à la vie civique ; encore que, là aussi, les principes de Schleitheim et de Dortrecht soient totalement ignorés de nombreux Mennonites. Quant à la

- La loi d'amour souligne l'importance de la loi divine, supérieure à toute loi humaine et prioritaire : «Aimer tous les hommes, même les ennemis» ;
- Souffrir sans se défendre en est la conséquence logique ; mais «ne pas résister au méchant» sans l'encourager dans sa méchanceté est bien difficile à pratiquer ! L'exemple courageux des anabaptistes-mennonites, qui ont ainsi souffert pour leur foi et refusé de prendre les armes, ces «chrétiens sans vengeance et sans défense», est rappelé là ;
- **L'attitude vis-à-vis des Autorités** est faite de respect et de soumission, d'obéissance même, en tout ce qui n'est pas contraire à la volonté de Dieu : «Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes» (15). L'accomplissement du service militaire et la participation à la guerre sont déconseillés (16).

---

non-résistance, depuis les années 50, au moment de la Guerre d'Algérie, il n'y a plus eu de protestation publique des Eglises Mennonites contre l'emploi de la violence, voire de la torture.

(15) «Car c'est lui seul qu'il faut craindre» ajoute le «**Nouveau Manuel**»(p. 105), en s'appuyant sur Matthieu 10:26-28 ; Luc 12:4-5 et 1 Pierre 2:17. Il continue : «La soumission aux autorités humaines n'a de sens, pour un chrétien, que dans la soumission à Dieu d'abord, le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs. Et cette soumission a pour corollaire d'obéir à Dieu d'abord dans tous les cas où la loi humaine est en contradiction avec la loi divine (cf. Actes 4:18-20 et 5:28-29). Un chrétien doit avoir le courage de souffrir plutôt que de désobéir à sa conscience, éclairée par la Parole de Dieu ; il doit savoir que cela peut lui arriver, et être à même de connaître la volonté de Dieu pour Lui obéir» (p. 106).

(16) Le **Nouveau Manuel** dit textuellement, p. 106 : «**En ce qui concerne le service militaire et la participation à la guerre,** qui est une conséquence du péché, nous croyons que Dieu interdit au chrétien de tuer son semblable et de lui nuire, mais exige, au contraire, de l'aimer en tout temps et de lui être utile, fût-il l'ennemi. Quoiqu'il se trouve, par la force des choses, solidaire de sa nation, un enfant de Dieu devrait donc se refuser à tout service des armes, pour servir, de préférence, dans les unités sanitaires ou

- Savoir et faire le bien, partie reprise du Catéchisme de Deux-Ponts, est suivie d'une dizaine de pages sur des thèmes plus précis :

- Etrangers et voyageurs sur la terre, qui invite les croyants de notre temps à se considérer réellement comme tels ;

- La non-conformité au monde en est la suite logique et rappelle l'enseignement de Jésus-Christ dans sa prière de Jean 17 : « Ils ne sont pas du monde, comme je ne suis pas du monde ».

- **Quelques recommandations pratiques** terminent cette partie éthique du Nouveau Manuel :

1) Le chrétien et le travail ;

2) Le chrétien et l'argent, les richesses ;

3) Le chrétien et la vie quotidienne, avec une remise en question de l'état d'esprit et de la pratique courante, même chez les mennonites.

On comprend que ces réflexions et ces mises en garde, arguments bibliques à l'appui, aient suscité des réactions, non seulement dans des milieux chrétiens très attachés aux formes traditionnelles du patriotisme, voire du nationalisme, avec accomplissement sans discussion du service militaire, mais aussi parmi les Mennonites eux-mêmes, dont beaucoup sont très sécularisés. Où est la séparation d'antan d'avec le monde ?

L'espérance chrétienne

Ici aussi, les influences extérieures se sont fait sentir dans « ce que croient maintenant les mennonites ». Le Nouveau Manuel de 1956 développe beaucoup, par rapport au précédent, cette cinquième partie, et c'est pour expliquer, d'une part, mais aussi pour faire

---

dans un service civil de remplacement, où il cherchera à exercer un ministère de charité, mettant en pratique l'amour du prochain. Par scrupule de conscience, un chrétien peut même être amené à refuser toute participation à l'organisation militaire ».

place à un enseignement directement transmis par les tenants d'un certain fondamentalisme et du dispensationalisme. Une prudence certaine est manifeste dans ce chapitre, et l'on aurait de la peine à y trouver un exposé pré-millénariste ; mais Apocalypse 20:6 y est honnêtement mentionné : « Heureux et saints ceux qui ont part à la première résurrection ! La seconde mort n'a point de pouvoir sur eux ; mais ils seront sacrificateurs de Dieu et de Christ, et ils régneront avec lui pendant mille ans ».

Sobrement, il est écrit, page 122, qu'il y a plusieurs interprétations possibles des textes prophétiques. Mais il est fermement demandé à chacun de se tenir prêt pour le retour de Jésus-Christ (pages 120-123).

Voilà donc ce que croient dans l'ensemble aujourd'hui les Mennonites en France, et ils sont en cela très proches des Mennonites de Suisse et d'Allemagne du Sud, comme aussi de plusieurs groupes à travers le monde. Mais divers courants traversent les Eglises Mennonites d'Europe, comme celles d'Amérique, et du Tiers-monde. C'est assurément en Amérique - où les Mennonites d'Europe se sont expatriés dans les siècles passés pour avoir la liberté d'y vivre leur foi selon leur conscience - et dans le Tiers-monde, parmi les Eglises nées de l'effort missionnaire mennonite, que les convictions pacifistes sont les plus fortes et remises en honneur. L'eschatologie y est vécue dans cette perspective : plutôt que d'avoir des discussions passionnées sur le schéma du déroulement, assez difficile à discerner, des évévements apocalyptiques, il convient d'être, parmi les hommes, tous menacés et la plupart sans espérance, des témoins du Royaume qui vient - quand Dieu voudra - et qui est le Royaume du Prince de la paix. Comment Lui rendre témoignage sans être inspiré de son Esprit de réconciliation et sans être un « artisan de la paix » ?

Enfin, une dernière précision sur le Nouveau

Manuel d'Instruction en usage depuis 1956 dans les Eglises Mennonites de France jusqu'aux années 70 : l'enseignement sur **la prière, ce qu'elle est, ce qu'elle doit être,** pour le chrétien et dans la communauté locale, a pris le pas sur les modèles de prière donnés dans l'ancien Manuel. Cela aussi porte ses fruits dans la pratique, et partout, pour les «serviteurs de la Parole» comme pour les fidèles, prier est avant tout parler librement à Dieu, spontanément Lui apporter la louange ou la requête, l'humiliation ou la reconnaissance. La contre-partie de cette évolution est qu'il est parfois difficile de suivre la prière des autres, improvisée et quelquefois confuse, et que cela n'empêche pas les redites, justement ce qu'on reproche aux prières liturgiques !

Venons-en donc au dernier aspect de la «foi mennonite», dans son expression formulée et approuvée à Valdoie-Belfort le 1er mai 1969.

La confession de foi de 1969 (17)

Elle veut être, dans la pensée de ceux qui l'ont rédigée, «une formulation moderne de la foi professée dans le Symbole des Apôtres et, dès le XVIe siècle, par les Anabaptistes pacifiques et les Mennonites dans les Confessions de foi de Schleitheim (1527) et de Dortrecht (1632), (...) exposé de la foi chrétienne selon les Ecritures et suivant les besoins du temps où elles ont été rédigées». Circonstances et langage ont changé ; mais il s'agit de confesser encore «la foi transmise aux saints une fois pour toutes» (Jude 3). Ces neuf articles de 1969 sont donc «l'expression de la foi des mennonites français, en communion d'esprit avec beaucoup d'autres...» (Introduction).

---

(17) Cette Confession de foi de 1969 a paru récemment encore dans un N° Spécial de CHRIST SEUL (8-9/1980), consacré à l'histoire et à la foi des Mennonites français, pp. 5 à 8.

Notons bien que cela ne veut pas dire seulement «beaucoup d'autres mennonites...», mais aussi «une multitude de chrétiens invoquant d'un cœur sincère le nom de notre Seigneur Jésus-Christ, leur Seigneur et le nôtre», selon la belle salutation de Paul dans 1 Corinthiens 1:2c. Les Mennonites français sont en effet bien incorporés aujourd'hui dans le cercle des chrétiens attachés à la Bible, et particulièrement à ceux de l'Alliance Evangélique et de l'Association d'Eglises de Professants francophones. Ils savent aussi qu'un peu partout dans les Eglises, grandes et petites, officielles ou non, ils ont «des frères et des sœurs» qui, en conscience, adoptent aussi leur conviction fondée sur la Parole de Dieu quant à tel ou tel point de la foi.

Voyons maintenant brièvement ce que contient cette dernière Confession, où le lecteur averti découvrira à la fois ce qui est traditionnel chez les Mennonites et ce qui vient d'autres courants du christianisme (Déclarations et Bases de foi de l'Alliance Evangélique, des Instituts Bibliques, de la Faculté de Vaux-sur-Seine etc..., avec lesquels coopèrent régulièrement les Mennonites français).

Dieu et la Création (*Article 1*)

Rien de particulier à signaler dans ce court article de six lignes et ses sept références bibliques. Tout est dit déjà dans sa phrase inaugurale, citation de Genèse 1:1 : «**Au commencement, Dieu !**» - Ce texte est forcément dense, pour dire en si peu de lignes qui est ce Dieu créateur.

Les Saintes Ecritures et leur autorité (*Article 2*)

Sept lignes pour affirmer ce que croient en général tous les chrétiens «évangéliques» ; l'autorité suprême et infaillible de la Bible, Parole de Dieu, en ce qui concerne la foi et la vie chrétienne ; elles sont «inspirées de Dieu comme elles déclarent l'être», et

« le Saint-Esprit en confirme la vérité salutaire ». Les références bibliques traditionnelles soutiennent ces affirmations (Jean 1:14 et 18 ; 17:17 ; 2 Timothée 3:16 ; Hébreux 1:1-3 et 2 Pierre 1:21). Ancien et Nouveau Testament sont inséparables, le Nouveau accomplissant l'Ancien.

L'homme et la chute (*Article 3*)

Séparé de Dieu « par suite de son péché de désobéissance et d'incrédulité, (l'homme) est tombé dans la mort ». « Corrompu et assujetti à la puissance du diable, Satan, il est absolument incapable de se sauver lui-même ». Très court, très clair, d'une théologie que d'aucuns qualifieront de simpliste, mais qui est orthodoxe, cet article prépare le suivant, beaucoup plus développé.

Jésus-Christ et la rédemption (*Article 4*)

Sa divinité et son humanité y sont affirmées, ainsi que sa conception miraculeuse par le Saint-Esprit dans le corps de la vierge Marie. Il est bien le Fils unique et éternel, le Sauveur qui devait venir dans le monde, le seul Médiateur entre Dieu et les hommes et l'espérance d'Israël.

Jésus-Christ est aussi la révélation parfaite de l'amour de Dieu, tant par sa vie que par son enseignement et son œuvre expiatoire. Sa résurrection corporelle et glorieuse, son élévation à la droite de Dieu sont clairement affirmées : « Il a triomphé de la puissance des ténèbres, de Satan, et Il a ainsi accompli l'œuvre de la rédemption ».

Les classiques références bibliques confirment ces déclarations, dont le dernier alinéa est caractéristique de la théologie des Mennonites :

« Nous croyons que tout homme sur la terre, pour bénéficier de cette œuvre de salut, doit se convertir et s'approprier personnellement la grâce de Dieu, par la foi en Jésus-Christ, dont le sang a été répandu pour

nous en expiation de nos péchés (Luc 13:5 ; Actes 2:38 ; 17:30 ; Hébreux 4:2 ; 9:22)».

Le Saint-Esprit et la vie nouvelle (*Article 5*)

Le premier alinéa résume l'action du Saint-Esprit selon le Nouveau Testament (Evangile de Jean et Actes 2), affirmant qu'il était «déjà à l'œuvre sous l'Ancienne Alliance».

Le second affirme que «ceux qui reçoivent le Seigneur Jésus-Christ naissent d'En-Haut et deviennent ainsi de nouvelles créatures, des enfants de Dieu ; ils sont rendus capables, par la puissance du Saint-Esprit, de vaincre les tentations et de marcher d'une manière digne de Dieu, pour lui être entièrement agréables».

Le troisième met l'accent sur «une vie de travail, d'amour et de sainteté dont Jésus-Christ est le modèle ; tous ceux qui se réclament de Lui s'engagent à vivre comme Lui, dans la communion de l'Eglise, en portant les fruits du Saint-Esprit, sans se conformer à toutes les pratiques de la société ni à l'esprit du monde».

De très nombreuses citations bibliques, extraites en majorité des Epîtres de Paul, mais aussi de celle aux Hébreux, de celles de Pierre et de Jean, soulignent l'importance de cette «marche en nouveauté de vie» chère aux anabaptistes comme à Saint-Paul, et qui est aussi la règle pour les membres des «Eglises de Professants».

Le Saint-Esprit et l'Eglise (*Article 6*)

Dès le début, il est question de «ce peuple saint : l'Eglise, Corps de Christ, composée de tous ceux qui répondent à Son appel, Le reçoivent et Le confessent comme Sauveur et Seigneur, et marchent en nouveauté de vie, dans l'obéissance de la foi» (conformément à l'enseignement biblique dans diverses Epîtres).

L'universalité de l'Eglise est ensuite affirmée ; mais «elle a son expression visible dans l'Eglise locale ; celle-ci rassemble ceux qui, en un lieu donné, ont confessé leur foi et leur appartenance réelle à Jésus-Christ, puis ont été baptisés en Son Nom, et célèbrent la Sainte-Cène en mémoire de Lui, jusqu'à ce qu'Il vienne (Actes 8:25-38 ; 10:34-48 ; 1 Corinthiens 1:2 ; 11:23-26 ; 16:19)».

Le troisième alinéa de cet article 6 parle du service dans l'Eglise, des dons et des ministères confiés par le Saint-Esprit, à tous et à chacun, dans leur diversité, pour l'utilité commune, en s'appuyant sur sept textes importants des Actes des Apôtres et de diverses Epîtres.

Il est ensuite rappelé, d'après l'Ecriture Sainte, que la discipline doit être exercée dans l'église locale «pour les aider à vivre en disciples de Jésus-Christ» - le mot «discipline» vient de «disciple» -. C'est la position affirmée dès le début par les anabaptistes et, aujourd'hui, par toutes les Eglises de professants.

Et ce long article 6 s'achève par ces mots : «Nous croyons que les Saintes-Ecritures constituent la pierre de touche qui sert à éprouver toute doctrine, toute tradition et toute conduite dans l'Eglise» (cinq textes à l'appui). Les Mennonites veulent rester une Eglise «de la Parole».

L'Eglise et la société (*Article 7*)

On retrouve dans les quatre paragraphes de cet article, également l'un des plus longs, et c'est significatif, les préoccupations de toujours des anabaptistes, mais avec une «mise à jour» en termes du monde actuel :

«Nous croyons que la justice sociale, la fraternité humaine et l'action charitable sont voulues de Dieu et qu'il est bon d'y contribuer ; mais aussi qu'il est vain de chercher en dehors de Jésus-Christ à établir une société vraiment juste et fraternelle». On ne peut pas

parler plus clairement. Aussi n'est-on pas étonné de lire au second alinéa que la « raison d'être et (la) mission essentielle (de l'Eglise) est de proclamer l'Evangile : la repentance nécessaire, le pardon des péchés et la réconciliation des hommes avec Dieu par Jésus-Christ ».

C'est là le service fondamental à rendre à la société humaine par les disciples de Jésus-Christ. Et c'est après seulement, comme confirmation de ce message fondamental, que les services pratiques de l'Eglise au monde seront décrits, à accomplir dans l'esprit et à l'exemple de Jésus-Christ. Nous retrouvons la vieille notion évangélique de non-résistance au méchant et d'imitation active de Jésus-Christ. En allemand, c'était la « Nachlolge Christi » ; en anglais, c'est « discipleship », que, dès 1955, nous avons traduit par un néologisme : « discipulat », maintenant adopté par les théologiens, et qui signifie : « suivre Jésus-Christ en l'imitant comme un disciple » (18).

Nous avons noté à l'article 6, 4e alinéa, que le but premier de la discipline dans l'Eglise est d'aider le chrétien à vivre en disciple de Jésus-Christ, c'est-à-dire quelqu'un qui a compris son enseignement et garde tout ce qu'Il a commandé pour le mettre en pratique (cf. Matthieu 28:19-20). L'article 7, dans son 4e alinéa, précise qu'en conséquence « nous désirons rendre le bien pour le mal, refusant d'user de représailles pour nous-mêmes ou en faveur d'autrui. Nous considérons comme un honneur d'avoir à souffrir pour Jésus-Christ en faisant ce qui est bien (Matthieu 5:39-48 ; Marc 10:45 ; Jean 15:18-21 ; Actes 5:29 et 41 ; 1 Pierre 2:19-23 ; 3:14-16).

Enfin, cet article de foi s'achève par la mention de « l'honneur et de la soumission » qui sont dûs aux autorités établies, « dans les limites fixées par la

---

(18) Voir « **Principes et Doctrines Mennonites** », p. 25, et « **Ichthus** », N° 62, juillet-août 1976, pp. 23-26.

Parole de Dieu». L'abstention du serment y est pareillement justifiée.

L'Eglise et l'apostasie (*Article 8*)

Cet article est tout à fait nouveau par rapport aux anciennes Confessions de foi anabaptistes ou mennonites ; nous sommes à la fin du XXe siècle, et la Parole de Dieu est ici interprétée selon la conception très généralement admise dans les milieux évangéliques, à savoir que c'est bientôt «la fin du temps de la grâce», nous vivons «les derniers temps», où «beaucoup abandonneront la foi et se détourneront du Dieu vivant», selon 1 Timothée 4:1 et 2 Timothée 4:3-4. Ce sont «des temps difficiles pour tous les hommes et spécialement pour les chrétiens» (Matthieu 24:3-14 ; 2 Timothée 3:1-5).

Le dernier alinéa devient très affirmatif : «Nous croyons être déjà entrés dans cette période de l'histoire du monde, où se multiplient les fausses doctrines et où se prépare l'avènement de l'Antichrist, avec les séductions qui l'accompagneront (Luc 21:24-36 ; Romains 11:25-27 : 2 Thessaloniciens 2:1-4)».

Ainsi, les Mennonites français ont abandonné les réserves de leurs «pères» anabaptistes des XVIe et XVIIe siècles, pour adopter un schéma prophétique fortement influencé par la théologie fondamentaliste et dispensationnaliste.

On pourrait croire que cela va apparaître dans le dernier point de leur Confession de foi ; il n'en est rien.

L'espérance de l'Eglise et les fins dernières (*Article 9*)

C'est un très sobre article 9 qui clôture ce document le plus récent concernant «ce que croient les mennonites», signé par 86 «serviteurs de la Parole», Anciens et Prédicateurs, en date du 1er mai 1969. Beaucoup plus court que l'Article 18 de la

«Confession de Dortrecht» (1632-1660), il se contente d'affirmer, selon les Ecritures :

- le retour de Jésus-Christ pour les Siens ;
- Sa révélation en sainteté, en gloire et en puissance ;
- la résurrection des morts : «L'Eglise et tous les saints seront manifestés, transportés dans Sa glorieuse présence et revêtus de l'immortalité» ;
- l'exclusion et le châtiment éternel de Satan et de tous les désobéissants ;
- le rétablissement de toutes choses en Christ, pour l'éternité.

Quelques remarques

En parcourant les chapitres III à V, on aura pu noter à la fois le conservatisme de la foi des anabaptistes-mennonites depuis le XVI[e] siècle jusqu'au XX[e], mais aussi un effort constant d'adaptation de leurs textes, pour mieux exprimer leur foi, surtout afin de se faire mieux comprendre de ceux qui les combattaient en les accusant d'hérésie.

De nos jours, leur intention est moins de se défendre que d'affirmer clairement leur foi, surtout au sein des Eglises Evangéliques et Protestantes, mais toujours «dans la communion de l'Eglise Universelle».

Le dernier chapitre de cet ouvrage sera donc consacré à une brève étude de ce qui fait, dans le contexte de toutes les églises chrétiennes, «les particularités des Mennonites aujourd'hui».

VI

Dans la communion de l'Eglise universelle. Les particularités des Mennonites aujourd'hui.

Autrefois, les pasteurs de l'Eglise Réformée ne manquaient pas, au cours de la liturgie, de prononcer ces paroles :

« Dans la communion de l'Eglise universelle, confessons la foi chrétienne ». Et souvent l'auditoire se joignait à l'officiant pour réciter à haute voix le Symbole des Apôtres ou Credo, par lequel nous avons commencé notre réflexion sur ce que croient les Mennonites.

Témoignage personnel

Tout jeune homme encore, j'ai entendu cela pour la première fois ; je l'ai vécu ; et cinquante ans plus tard, je ne l'ai pas oublié, car cela fit sur moi une profonde impression. Bien des fois ensuite, j'ai de nouveau vécu ce moment solennel où une église locale, d'une confession différente de la mienne, affirmait sa foi - et j'y reconnaissais **ma** foi ! - en prenant bien soin de se rattacher ainsi à « l'Eglise » de la terre entière et de

tous les temps. On ne parlait pas encore d'œcuménisme en ce temps-là ; du moins en était-il à ses premiers balbutiements, inconnus de l'immense majorité des croyants.

J'avais eu d'autres fois, et souvent depuis, l'occasion de lire que les «Catholiques» ne confessaient pas ainsi leur foi sur un point particulier : ils parlaient, non pas de l'Eglise «universelle», mais de «la Sainte Eglise Catholique, Apostolique et Romaine». Et dans ce temps-là, ignorant le latin, je ne pouvais que deviner, lors d'une «messe d'enterrement» par exemple, que c'étaient bien les termes employés par le prêtre au moment du Credo. Il y avait là plus qu'une nuance avec le «Credo» protestant...

Les temps ont bien changé. Et j'ai connu nombre de prêtres pour qui notre Credo est parfaitement valable. Bien avant Vatican II, avec des prêtres et des laïcs catholiques, particulièrement dans le Scoutisme, nous avons eu l'occasion de vivre des heures de recueillement terminées par la récitation du «Notre Père» et du «Credo», en français, à la manière protestante, c'est-à-dire le Credo des origines, avant qu'il n'y ait diverses «confessions chrétiennes», au temps des apôtres et de ceux qui les ont suivis.

J'ai le privilège de collaborer fraternellement avec des chrétiens de tous horizons dans diverses organisations d'enseignement ou de diaconie. J'ai personnellement beaucoup reçu pour ma foi et ma vie de la part de nombreuses églises. J'entends aussi les questions qu'on se pose sur l'utilité ou l'opportunité de maintenir, en notre temps, des églises indépendantes, vivant à l'écart des autres, ou tellement en relation avec elles qu'on se demande pourquoi ne pas former qu'une seule «Union d'églises» ? Il en est qui ressemblent tellement aux «Assemblées Mennonites» ! ou auxquelles ressemblent tellement nos églises !

J'ai rencontré un grand nombre de frères et de sœurs mennonites d'Europe et des autres continents. Je lis ce qui s'écrit ici et là, dans nos églises et en dehors d'elles. J'ai étudié ce que d'autres écrivent, disent ou pensent de nous. De tout cela, j'ai reçu enrichissement spirituel et plus ferme conviction au sujet du « Mouvement Anabaptiste-Mennonite ».

Au soir de la vie, ayant fait fonction d'aumônier protestant des années durant et fréquenté mainte et mainte église différente de la mienne, appelé à préciser pour des lecteurs de tous milieux ecclésiastiques ce qu'est notre foi, je m'interroge sur ce qui fait la spécificité des Eglises mennonites par rapport aux autres. « Dans la communion de l'Eglise universelle », je vais essayer de dire quelles en sont les particularités, dans leur grande diversité.

Des Eglises « de la Bible »

On se récriera aussitôt à ce titre : ce n'est pas une spécificité, ni une particularité ! Et l'on aura raison en un sens. Mais les « Assemblées mennonites », comme on les appelle, ont ceci de particulier qu'elles ont été les premières des églises dites « libres » à n'accepter d'autre autorité que celle de la Parole de Dieu. Elles doivent le rester, c'est-à-dire continuer à être des communautés chrétiennes attachées à la Bible, toute la Bible, comme étant la Parole de Dieu, la seule révélation divine.

Non seulement le pouvoir temporel n'a rien à dire dans l'Eglise, ni concernant la foi et la vie chrétienne, mais les idéologies, les philosophies, les « sciences » avec leurs hypothèses prétentieuses en contradiction avec la Révélation biblique, ne doivent pas influencer la foi ni la conduite chrétienne. Les anabaptistes-mennonites ont eu dès le début leurs intellectuels et leurs théologiens, mais abordant la Parole de Dieu avec un cœur simple, aussi bien que le faisaient les gens du peuple, à l'invitation du Seigneur Jésus

lui-même (cf. Matthieu 11:25-30). Les Mennonites du XXe siècle restent, et veulent rester dans l'ensemble, de ceux qui retiennent à la fois la lettre et l'esprit de la Parole de Dieu, se laissant éclairer par elle et illuminer par le Saint-Esprit pour la bien comprendre et mieux en vivre.

C'est pourquoi les églises mennonites ont à la fois des prédicateurs laïcs, sans formation théologique proprement dite, et des conducteurs spirituels rompus aux disciplines de la théologie, mais tous pareillement consacrés pour le ministère de la Parole. Elles sont sans clergé, mais non pas sans «ministres du culte» ni «serviteurs de la Parole», reconnus comme tels par les communautés locales à cause de leurs dons et mis à part pour un ministère d'enseignement, d'exhortation, de cure d'âme fondé sur l'Ecriture sainte.

Entre les «grandes» Eglises, sous l'autorité d'un «clerc», pasteur ou prêtre, et les diverses communautés chrétiennes sans aucune structure reconnue, les «assemblées» mennonites doivent rester l'exemple d'églises locales où membres et conducteurs sont pareillement soumis aux exigences de la Parole, s'encourageant mutuellement à la mieux connaître pour mieux y obéir dans la foi, «en nouveauté de vie».

Conversion et nouvelle naissance

Il y a une notion anabaptiste-mennonite de la conversion et de la nouvelle naissance qui lui est propre et qui doit être un stimulant pour d'autres, dans tous les milieux chrétiens. C'est celle qui a été mise en avant dès le début, contestée par beaucoup, aujourd'hui encore, qui est pourtant fortement biblique et qui tranche avec celle de maint et maint «évangélique», aussi bien qu'avec celle du catholicisme romain et celle du protestantisme en général.

Nous savons que cette notion a évolué au sein des «grandes» Eglises. Cependant, aucune d'entre elles

n'a abandonné la pratique du baptême des nourrissons - pédobaptisme, en termes théologiques -, ce qui implique une conception du sacrement agissant par lui-même pour incorporer le nouveau-né dans l'Eglise de Jésus-Christ. Nous refusons totalement cette notion de sacrement, et nous n'employons même pas le mot, parce que totalement étranger à la Bible, dans sa lettre et dans son esprit. Ce n'est pas par l'accomplissement d'un rite opérant par lui-même (opus operatum) que l'on nait à la vie nouvelle et que l'on devient enfant de Dieu, mais par une vraie conversion et par une réelle régénération spirituelle, la « nouvelle naissance ».

Or, sur cette notion même, la plupart des « Evangéliques » sont d'accord. Il n'en est pas un d'entre eux qui ne connaisse la parole célèbre de Tertullien : « On ne naît pas chrétien, on le devient ! Il n'en est aucun qui ne puisse spontanément citer, en argument sans réplique au sujet de la nouvelle naissance nécessaire, des passages comme Jean 1:12 ; 3:3, 5 et 7 ou 1 Pierre 1:22-23.

Mais la plupart des milieux évangéliques ont été très fortement influencés par le Mouvement piétiste qui, dès le XVIIe siècle, a tant insisté sur l'expérience personnelle, l'illumination intérieure, les sentiments de joie et de paix. Les Mouvements de revivalisme qui ont suivi ont également mis en avant, avec beaucoup de force, les manifestations de la conviction de péché et de la joie du salut. L'émotivité de l'auditeur, son psychisme ont été, très généralement à son insu, travaillés par l'évangéliste, parfois même, jusqu'à en être exacerbés. Puis est venu le Pentecôtisme, qui a mis le comble à cet aspect émotionnel en présentant la conversion, la nouvelle naissance comme une expérience qui **doit** se manifester par des dons spirituels spectaculaires (tout spécialement le « parler en langues » indispensable « signe » du « baptême du Saint-Esprit »). On en est venu à avoir besoin

d'éprouver une vraie chaleur dans la poitrine, physiquement, pour être sûr d'être réellement converti, né de nouveau, rempli du Saint-Esprit.

Tout cela est étranger à la conception anabaptiste de la conversion et de la nouvelle naissance spirituelle, selon le Nouveau Testament tout entier et les Saintes Ecritures dans leur ensemble. Il n'est pas possible, dans l'espace limité de cette brochure, de développer un tel sujet : s'il plaît à Dieu, nous y reviendrons dans une autre. Mais qu'il soit dit très clairement ici que la conversion, dans les églises mennonites, est considérée avant tout comme une décision pour Jésus-Christ : non seulement l'acceptation de son pardon et la certitude du salut - avec ou sans de grandes effusions : larmes, gémissements, explosion de joie, sentiment de paix ineffable ; encore que cela puisse souvent se produire ! mais surtout avec l'engagement d'être désormais à Lui pour Le servir, de Le considérer comme Seigneur aussi bien que comme Sauveur personnel. Le mystère merveilleux, le miracle de la nouvelle naissance s'accomplit par l'action de la Parole divine, semence vivante et incorruptible, et du Saint-Esprit, l'autre agent de la régénération spirituelle.

Le baptême biblique

Selon l'Ecriture sainte, le baptême chrétien, « au Nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit », est avant tout un engagement de conscience public, signe du choix déjà fait intérieurement par le candidat d'appartenir à Jésus-Christ. Celui, celle qui se fait baptiser « sur sa demande et confession de sa foi » est quelqu'un qui a reconnu, par l'enseignement de la Parole de Dieu, qu'il est un pécheur perdu, qu'il a besoin d'un Sauveur, que Jésus-Christ est **le** Sauveur, le seul donné par Dieu ; mais aussi qu'il a besoin d'être changé intérieurement, renouvelé par la grâce de Dieu, régénéré par le Saint-Esprit qui rend la

Parole de Dieu agissante en lui ; enfin, c'est quelqu'un qui croit que Dieu a déjà commencé en lui, cette œuvre de salut et qu'il la rendra parfaite pour le jour de Sa venue. En conséquence de quoi, il s'engage publiquement à obéir à Dieu, « en renonçant au péché, au monde et à soi-même », pour devenir un « disciple », marchant dans « l'obéissance de la foi ».

Si le cœur n'est pas absent d'une telle décision, d'un tel engagement, ce n'est pas en tant que siège des sentiments, comme on le pense trop souvent, mais comme siège de la volonté. Il y a parfois quelque chose de puéril dans les appels à « donner son cœur » à Dieu et, quand on s'adresse à des enfants, à leur dire : « Donnez votre petit cœur au Seigneur ! ». C'est tellement sentimental ! Alors qu'il s'agit de répondre à l'appel : « **Veux-tu** être sauvé ? » Et de répondre, comme Paul sur le chemin de Damas : « Seigneur, que **veux-tu** que je fasse ! ».

s'engage avant tout dans la conversion à Dieu. Non pas les sentiments, qui sont du sable. Et le converti qui s'appuie sur ses sentiments est trop souvent « à plat » parce qu'il ne sent plus rien !... C'est pourquoi le symbolisme du baptême, qui a tant de valeur pour les tenants inconditionnels du baptême par immersion, en a beaucoup moins pour les Mennonites. Si quelqu'un fonde l'authenticité de son expérience personnelle de la mort avec Christ sur la forme extérieure, qui seule symbolise l'ensevelissement avec Christ, il risque aussi, en découvrant à nouveau en lui la puissance du péché, d'être troublé. Aussi croyons-nous que la forme a peu d'importance, une importance toute relative ; mais l'engagement solennel de la volonté régénérée, l'engagement de bonne conscience envers Dieu est essentiel.

Voilà une particularité bien mennonite, au XXe siècle comme avant. Ce refus d'attacher aux formes de l'engagement une importance majeure est une caractéristique à laquelle nous aurions tort de

renoncer. Il n'y a pas une forme exclusive de témoigner qu'on veut «mourir avec Christ pour vivre avec Lui d'une vie nouvelle». Mais ce qui est essentiel, quelle que soit la manière, c'est de faire cette expérience, et de tenir ensuite son engagement de conscience.

L'Eglise locale, une communauté fraternelle

Une communauté de foi et, dans une certaine mesure, une communauté de vie, telle est la conséquence de l'engagement du baptême. Mais pas nécessairement en ayant tout en commun. Les récits d'Actes 2 et 4 ne sont pas dogmatiques, mais anecdotiques et exemplaires ; ils ne constituent pas le seul modèle obligatoire. Les Mennonites ont une assez longue expérience de la vie communautaire poussée jusqu'à ses dernières conséquences (Houttériens, Amishs ou autres) ; ils ont su trouver généralement l'équilibre, et doivent chercher à le garder.

Ils n'ont certes pas le monopole de l'esprit fraternel, heureusement ! Bien d'autres églises locales, de dénominations diverses, ont aussi ce caractère et constituent de véritables communautés où chacun connaît l'autre, où l'on forme comme une famille, partageant joies et peines. Les malades y sont portés dans la prière, entourés, visités. Dans une certaine mesure, on y est réellement «membres les uns des autres». Et les nouveaux, venus d'ailleurs par suite des circonstances de la vie, ou amenés au Seigneur par une conversion récente, y trouvent leur place rapidement.

Ici, c'est justement un problème pour la plupart des «Assemblées» mennonites : elles ont été si longtemps repliées sur elles-mêmes qu'elles ont souvent de la peine à accueillir et à vraiment assimiler ceux qui viennent «du dehors». Il y a là une particularité à caractère négatif, conséquence néfaste de siècles de vie à l'écart du monde, «entre soi», par suite de

persécutions que n'ont pas connues des églises évangéliques plus récentes. Le malheur est que certains mennonites d'aujourd'hui se croient obligés de vivre en cercle fermé comme en ces temps-là.

Ce n'est donc pas une particularité à maintenir, même si elle avait comme conséquence une entraide accrue entre membres de la même communauté se trouvant dans le malheur ou en difficulté. L'exercice de la solidarité entre chrétiens, par contre, est une richesse à partager, une manifestation de l'amour de Jésus-Christ, en actes plus qu'en paroles. Cette entraide fraternelle reste vivante chez les Mennonites sous diverses formes, en France comme en Amérique ou ailleurs. Elle peut même servir directement à soutenir l'œuvre de Dieu, comme le « Service Epargne Mennonite », qui a servi d'exemple à d'autres chrétiens.

Ferveur et équilibre spirituel

Une saine piété est peut-être l'une des caractéristiques les plus remarquables des églises qui restent fermement attachées à la conception anabaptiste de la vie chrétienne. Nous savons qu'il y a, hélas ! beaucoup de remous et même de divisions dans les « assemblées » mennonites. Elles n'en ont pas non plus le monopole et, déjà dans les églises primitives, tout particulièrement à Corinthe, on a connu des séparations pour des questions de personnes ou de principes.

Mais il me paraît évident que, dans l'ensemble, il y a au sein des églises mennonites, une foi saine, une vraie piété, faite de sobre ferveur et d'équilibre. Ce n'est pas le cas partout, et nos communautés elles aussi ont été travaillées, fortement perturbées parfois, par des courants venant de l'extérieur et qui n'apportaient pas toujours le meilleur.

Si, au XIXe siècle, les émigrations successives vers l'Amérique ont considérablement affaibli les as-

semblées mennonites françaises, au XXᵉ siècle, c'est souvent l'attrait de mouvements apparemment plus vivants qui ont vidé en partie certaines églises locales ou amené progressivement leur disparition en tant qu'assemblées mennonites. (Nous mettons à part l'indifférence religieuse montante et le mélange au monde matérialiste et sécularisé). Mais nombreux sont ceux qui, ayant soif de Dieu, ont connu et connaissent un plein épanouissement dans la vie chrétienne au sein des assemblées.

Cette stabilité spirituelle alliée à une piété vivante et saine, à un vrai service chrétien selon les dons reçus ou les moyens à disposition, est certainement un caractère spécifique des mennonites, depuis longtemps enracinés dans une foi biblique, évangélique, et dans un ensemble de communautés locales indépendantes, mais entretenant entre elles des rapports fraternels. C'est aussi une richesse spirituelle à ne pas échanger contre un plat de lentilles.

Pierre Widmer

CONCLUSION

Par l'examen des principales confessions de foi anabaptistes-mennonites de 1527 à 1969, Pierre Widmer a souligné ici que «ce que croient les mennonites» a toujours voulu être fondé sur la Parole de Dieu.

A travers les confessions différentes, écrites dans des circonstances diverses (époques, cultures, etc...), peut-on discerner une unité de pensée ? Nous croyons que oui. D'abord, une unité de pensée sur «le fonds commun» de la foi de l'église universelle (ch. I) et sur des grands principes de la Réforme (ch. II), mais aussi une unité de pensée sur l'essentiel d'un fonds commun anabaptiste-mennonite. Nous pouvons le discerner dans chaque confession de foi résumée dans ce cahier, de celle de Schleitheim en 1527 (ch. III) jusqu'au témoignage personnel de P. Widmer (ch. VI), en passant par Dortrecht (ch. IV) et Valdoie (ch. V).

Le fonds commun anabaptiste-mennonite des confessions de foi étudiées ici, concerne avant tout une vision de l'église de Christ dans le monde. L'église est «visible», formée d'individus dont chacun a été amené par la grâce à se repentir, à faire acte de foi (par le baptême) et à entrer dans une nouvelle réalité à la fois spirituelle et sociale - le peuple de Dieu. Ce peuple, selon les confessions anabaptistes-mennonites, sera en bénédiction à la société environnante sans se confondre avec elle. Le fonds commun comporte plusieurs éléments interdépendants. Voici les plus importants :

1. L'Ecriture Seule

Dans et à travers la Bible - et en priorité le Nouveau Testament - Dieu révèle les normes pour la foi mais

aussi pour la vie de l'église et du chrétien. On y trouve la révélation « normative » de la volonté de Dieu en ce qui concerne l'organisation et la doctrine de l'église, mais aussi la vie sociale et civique.

2. L'Esprit dans l'Eglise

C'est l'église locale rassemblée qui peut, sous l'action du Saint-Esprit, interpréter correctement les Ecritures, afin de décider des questions de vérité, de l'organisation de l'Eglise, de la « correction fraternelle » et de l'éthique sociale. Dans la mesure où il existe des instances « synodales » (par exemple Schleitheim, Dortrecht, Valdoie), elles ne possèdent que cette même autorité : celle de l'Esprit agissant à travers les participants réunis autour de la Bible.

3. La communauté

La vie nouvelle en Christ et dans l'Eglise s'exprime dans la communion fraternelle concrète. Au-delà des différentes formes possibles, il y a une unité de pensée dans les confessions anabaptistes-mennonites en ce qui concerne la responsabilité mutuelle des membres de l'église locale. Chacun s'engage à mettre ses dons spirituels et ses biens matériels au service de l'autre selon les besoins.

4. La règle de Christ

La responsabilité mutuelle implique la responsabilité morale des chrétiens, l'un pour l'autre, selon « la règle de Christ » (Matthieu 18:15-17). Dans son intention, l'adresse fraternelle n'est pas « la discipline ecclésiastique, rigide et légaliste », mais un appui personnel pour le frère égaré ou pour soi-même, quand on a tort.

5. Le chemin de la croix

Le chemin de Jésus-Christ, celui du sacrifice et de la souffrance, est aussi le chemin pour le disciple. Ici la

croix marque tous les domaines de la vie. Le pardon remplace la vengeance, le service remplace la puissance dominatrice. L'usage de la violence - que ce soit dans les conflits personnels, sociaux ou nationaux - fait place, dans la vie du disciple, à l'annonce de la parole prophétique et missionnaire.

Le fonds commun anabaptiste-mennonite est encore pertinent aujourd'hui dans la mesure où il témoigne de la vision de l'église du Nouveau Testament, vision trop souvent négligée ou mal réalisée aussi bien dans les églises mennonites que dans les autres églises, qu'elles soient catholiques, protestantes ou évangéliques.

Comme les anabaptistes du 16ᵉ siècle, serons-nous disposés à dialoguer - Bible en main - à l'intérieur de nos assemblées comme avec des chrétiens de confessions différentes, en vue de toujours mieux exprimer et mieux vivre ce que signifie être disciple de Jésus-Christ. Son appel demeure : « Viens et suis-moi ! ».

Larry Miller
et Robert Witmer

BIBLIOGRAPHIE

A - OUVRAGES D'ENSEIGNEMENT

1) Instruction de l'Ecriture Sainte par Demandes et Réponses, traduite en français par les soins de MM. J. Scweitzer et André Rédiger ; Baccarat, Typographie Vve P. Boutillot, 1868 (33 pages). Cet ouvrage comporte ensuite la «**Confession de Foi Chrétienne des Chrétiens sans défense**» connus surtout dans les Pays-Bas sous le nom de Mennonites ; puis un «**Formulaire de quelques Prières Chrétiennes**» que les Fidèles, dans leurs Assemblées, ou chacun en son particulier, peuvent présenter à Dieu avec dévotion et humilité de cœur, selon les occasions et les circonstances où ils se trouvent ; enfin, un **Petit Recueil contenant Sept Cantiques de Prière et d'Actions de Grâces**», le tout en 104 pages.

2) Manuel d'Instruction Religieuse à l'usage des Eglises Evangéliques-Mennonites Françaises. Traduction revue et corrigée, augmentée d'un Résumé de l'histoire des Mennonites ; Montbéliard, mars 1922, à la Société Anonyme d'Imprimerie Montbéliardaise (126 pages).

3) Nouveau Manuel d'Instruction à l'usage des Eglises Evangéliques Mennonites et de tous ceux qui cherchent d'un cœur sincère le Seigneur Jésus-Christ : I - La Bible ; II - Doctrine biblique ; III - La Prière dans la vie chrétienne ; IV - Résumé d'Histoire des Eglises Mennonites. Edt. CHRIST SEUL, Imprimerie Metthez Frères, Montbéliard, 1956 (216 pages).

4) Vivre Pleinement, Principes de vie chrétienne, par Pierre Widmer, Editions Agapé/Bâle, 1966 ; Imprimerie Metthez Frères/Montbéliard (134 pages).

5) Nouveau Cours d'Instruction Religieuse (par fiches avec questionnaires).
I - La Bible et l'Histoire du salut, 30 fiches de 4 pages, 1ere année ;

II - Doctrine Biblique et Vie Chrétienne, 28 fiches de 4 pages, 2ème année ;
III - Histoire de l'Eglise et du Mouvement anabaptiste-mennonite, 8 fiches.
Aux Editions CHRIST SEUL, Montbéliard, 1971-73 ; Réédition en 1977.

B - OUVRAGES COMPLEMENTAIRES

Harold S. Bender, **Voici mon Peuple,** Editions Agapé/Bâle, 1969 (160 pages).

Fr. Blanke, J. Lambotte, G. Rousseau, J. Séguy et J.H. Yoder, **Le 450e anniversaire de la Première Eglise Anabaptiste,** Editions «Le Phare/Flavion (Belgique), 1975 (40 pages).

(Collectif) **Guide Pratique des Serviteurs de Dieu** dans les Eglises Evangéliques Mennonites, Editions CHRIST SEUL/Montbéliard, 1961 (64 pages).

Ch. Mathiot et R. Boigeol, **Recherches Historiques sur les Anabaptistes,** Edit. «Le Phare», 1969 (480 pages).

A. Michiels, **Les Anabaptistes des Vosges,** Réédition avec Préfaces et Notes de J. Séguy et J.H. Yoder, Editions J.-P. Gyss/Obernai, 1980 (248 pages).

Jean Séguy, **les Assemblées Anabaptistes-Mennonites de France,** Editions Mouton/Paris-La Haye, 1979 (904 pages)

John C. Wenger, **Qui sont les Mennonites ? D'où viennent-ils ?** N° 1 «Les Cahiers de Christ Seul»/Montbéliard, 1980 (76 pages).

John C. Wenger, **What Mennonites Believe,** Herald Press/Scottdale, Pennsylvania et Kitchener, Ontario, 1975 (70 pages).

Pierre Widmer, **Pages Choisies de Pierre Sommer,** Edit. CHRIST SEUL, 1955 (144 pages).

Pierre Widmer, **Les Eglises Mennonites en France** et la Confession de foi de 1969, N° 8-9/1980 CHRIST SEUL/Montbéliard (8 pages).

Pierre Widmer et John H. Yoder, **Principes et Doctrines Mennonites,** 1956 (80 Pages).

LES CAHIERS DE CHRIST SEUL

Supplément trimestriel à CHRIST SEUL
Parution du 1° trimestre 1981
Prix de ce numéro : 8 FF (10 FF Franco).

Rédaction-Administration :
3, route de Grand-Charmont
25200 MONTBELIARD
Tél. (81) 94 59 14

Abonnement annuel, pour les CAHIERS seulement :
France : 30 FF - Suisse : 20 FS - Belgique : 250 FB — Autres pays : 40 FF.
A verser au CCP DIJON 1972 81 Z, « CHRIST SEUL ».

L'abonnement peut être jumelé avec celui de CHRIST SEUL :
France : 100 FF - Suisse : 60 FS — Belgique : 800 FB - Autres pays : 125 F Français

Directeur de la publication : Pierre WIDMER

CPPP N° 23 331
Dépôt légal 1er trimestre 1981

Imprimerie Baptiste, 91300 MASSY

LES CAHIERS DE CHRIST SEUL

Supplément trimestriel à CHRIST SEUL

Parution Février 1981

Rédaction-Administration :
3, route de Grand-Charmont
25200 MONTBELIARD
Tél. (81) 94 59 14

Abonnement annuel, jumelé avec celui de la revue :
France : 100 F — Suisse : 60 FS — Belgique : 800 FB
Autres pays : 125 F Français.
A verser au C.C.P. DIJON 1972 81 Z, « CHRIST SEUL ».

Directeur de la publication : Pierre WIDMER

CPPP N° 23 331 Dépôt légal 1er trimestre 1981

Imprimerie Baptiste, 91300 MASSY

LES CAHIERS DE CHRIST SEUL
présentent, dans ce N° 2, la suite d'une série sur **les Mennonites :** Qui ils sont et d'où ils viennent, ce qu'ils croient, ce qu'il font etc...



Assez souvent on se demande ce qui différencie les Mennonites des autres Chrétiens, et particulièrement dans les milieux évangéliques. Ils entretiennent des rapports fraternels avec la plupart des Eglises issues de la Réforme du XVIe siècle et des Mouvements de Réveil qui ont suivi jusqu'à nos jours. Les Assemblées Mennonites françaises font partie de l'Association d'Eglises de Professants francophones, dont elles sont souvent très proches par la foi et par les pratiques cultuelles. Il était bon de préciser, pour les chrétiens évangéliques et pour le grand public, ce qui caractérise leur foi.

Si les Mennonites se reconnaissent eux-mêmes pour être « dans la communion de l'Eglise universelle », ils n'en ont pas moins conscience de présenter encore aujourd'hui certaines particularités. Ils continuent à mettre l'accent sur la seule autorité de l'Ecriture dans l'Eglise, sur l'action du Saint-Esprit dans la vie de l'église locale, communauté fraternelle où doit s'exercer la règle de Christ, et sur l'importance du témoignage à rendre, individuellement et en tant qu'église, à l'Evangile de la Paix, par le refus de la violence pour résoudre les conflits. Ils se veulent le mieux possible disciples de Jésus-Christ.